

Le SOIR

● Rimouski-Neigette ● La Mitis ● La Matapédia

Une présumée victime se confie

« Je n'ai pas été prise au sérieux »

Page 5

Photo Annie Levasseur

Prolongement de la 20:
c'est encore NON ! page 8

Photo courtoisie

Les Fermières marquent
110 ans d'histoire page 12

Photo Bruno St-Pierre



À TOUS LES MERCREDIS
À PARTIR DE 19H00

Ouverture
des portes
à 17h15

Dans la salle Marcel Gagné
(à l'arrière de la Cathédrale)

Minimum
garanti

2650\$
+ Lots cumulatifs

Du point *A* au point *B*
en toute
SÉCURITÉ!



Pour les Fêtes, Rudolphe et le père Noël vous rappellent de ne pas prendre le volant après avoir trinqué.

APPELEZ UN TAXI OU CHOISISSEZ UN CHAUFFEUR DÉSIGNÉ.

Présence du crucifix dans la salle du conseil

Rimouski rouvrirait le débat

Le maire de Rimouski, Guy Caron, estime que le mandat qui débute pour le conseil municipal élu devrait permettre de ramener la discussion autour de la présence du crucifix dans la salle du conseil.

Alexandre D'Astous

Il est cependant trop tôt pour savoir si Rimouski suivra l'exemple de la Ville de Québec qui a annoncé qu'elle sortira ce symbole de la religion catholique de sa salle du conseil.

«De façon informelle, on en jase un peu. J'ai l'impression que cela va revenir dans la prochaine année. Nous avons eu des discussions informelles dans le précédent conseil, mais on avait jugé qu'on avait d'autres priorités. Nous avons un nouveau conseil. Nous avons des choses importantes et urgentes à faire, comme le prochain budget. Au début d'un mandat, c'est peut-être l'occasion de le faire, à partir du moment où le budget va être passé», poursuit le maire.

Dans la prochaine année

Rimouski pourrait donc envisager de



Le crucifix placé derrière les élus de Rimouski, en 2023 Photo Véronique Bossé

le faire en 2026. «C'est effectivement possible qu'on le fasse l'an prochain, mais on veut le faire d'une manière qui soit le plus rassembleuse possible et qui évite la division», commente le maire, qui reconnaît que c'est une question délicate.

Guy Caron précise qu'en discuter, ça ne veut pas dire aller de l'avant avec le retrait du crucifix. La question avait déjà été débattue en 2019 par le conseil municipal de l'époque, qui avait décidé de ne pas aller de l'avant.

Affichage électronique

Non catégorique des élus

Le conseil municipal de Rimouski a refusé la demande du propriétaire de l'Institut médico-esthétique et chirurgical de l'Estuaire, situé au 750 boulevard Saint-Germain, dans le district Sacré-Cœur, qui souhaitait recourir à un affichage électronique pour promouvoir son entreprise.

Alexandre D'Astous

La Ville refuse le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) présenté par le propriétaire des lieux.

« La demande visait la mise en place d'un affichage électronique pour faire de la publicité et de la promotion, ce qui n'est pas permis en Ville. Le conseil

municipal a dit non. On ne voulait pas le permettre à un et pas aux autres et ainsi créer un précédent. Pour l'instant, il y a un règlement sur l'affichage. Ce n'est pas impossible qu'il soit modifié, mais on demande à l'entreprise de se conformer à la réglementation actuellement en vigueur », explique le maire de Rimouski, Guy Caron.

Le processus du PPCMOI est donc arrêté. Un PPCMOI vise à autoriser des projets même s'ils dérogent à certaines règles du plan d'urbanisme d'une ville ou d'une municipalité. Dans le cas présent, le conseil municipal ne souhaite pas créer de précédent en autorisant une entreprise à utiliser l'affichage électronique alors que cela est interdit.

Salle paroissiale modernisée

La municipalité de Sainte-Angele-de-Méridi a récemment débuté des travaux afin de moderniser sa salle paroissiale, régulièrement louée par des organismes.

Véronique Bossé

Selon le maire de la municipalité, Jimmy Valcourt, la salle en question est rénovée pour la première fois depuis 1990. «Elle avait besoin d'une petite mise à jour, que ce soit du côté de son entrée, des toilettes, de la cuisine ou de la partie service, avec le comptoir et le bar. C'est donc là-dessus qu'on se concentre pour l'instant.»

Il rappelle que des travaux pour améliorer les équipements techniques et la scène ont déjà été effectués l'an dernier. La première phase des travaux actuels devrait se conclure avant le début du congé des fêtes.

«Il faudra ensuite s'occuper de la peinture, du plafond et de l'éclairage, pour terminer la modernisation des lieux», ajoute monsieur Valcourt. Le maire rapporte d'ailleurs que les coûts associés à ces travaux doivent se situer entre 180 000 \$ et 200 000 \$. Le Fonds régions et ruralité (FRR) y aura contribué une somme de 100 000 \$.



Les travaux ont débuté à Sainte-Angele Photo courtoisie



L'Institut médico-esthétique et chirurgical de l'Estuaire Photo Alexandre D'Astous

Nouvelle SOPER : plan d'action dévoilé



Le maire de Rimouski, Guy Caron et la directrice du Service de développement économique et touristique, Marina Soubirou. Photo Véronique Bossé

La Ville de Rimouski présente son premier Plan d'action pour le développement de l'économie rimouskoise, entériné par le conseil municipal. Ce plan se décline en trois orientations.

Véronique Bossé

La première est de soutenir la vitalité économique et commerciale et la communauté, la seconde est de comprendre les tendances et l'évolution

de notre économie et la troisième est d'accroître les capacités de l'équipe municipale à soutenir cette même économie.

Pour chacune des orientations, le plan associera des «stratégies précises et des projets concrets», selon un calendrier qui s'échelonne de l'automne 2025 au printemps 2027. «Notre objectif est de passer d'initiatives ponctuelles à un portefeuille

cohérent de projets, qui est capable de renforcer notre résilience et la soutenabilité de notre développement», indique la directrice du Service de développement économique et touristique, Marina Soubirou.

Traverse Rimouski-Forestville

Parmi les principaux projets se trouvent notamment le développement d'un pacte économique, du soutien à la relance de la Traverse Rimouski-Forestville et la promotion de l'achat local. «On a un projet d'accompagnement en matière de repositionnement stratégique des commerces de détail, qui est déjà bien avancé, et nous travaillons à mettre en place une stratégie de développement commercial, avec plusieurs étapes pour s'y rendre. Ces actions visent à consolider nos axes commerciaux traditionnels, à améliorer notre collectivité et à mieux valoriser les forces distinctives de Rimouski», poursuit madame Soubirou.

Elle ajoute que, dans un but de mieux comprendre notre économie, le plan prévoit également la conception d'un premier portrait économique de la communauté. «On prévoit aussi tra-

vailler au lancement de l'analyse du métabolisme de notre ville, donc tout ce qui rentre dans notre ville et tout ce qui en sort.»

Nouvelle image de marque

La Ville est également revenue sur la dernière année, pour faire le bilan du Service de développement économique et touristique, créer officiellement en avril dernier. Une nouvelle image de marque, conçue pour son volet économique, a également été dévoilée.

«On se rappelle que le Forum économique a été son premier grand événement, auquel ont pu prendre part plusieurs commerçants de la ville de Rimouski. L'ouverture du bureau d'information touristique à l'année, la nomination d'une directrice, Marina, la composition d'une solide équipe pour les volets économique que touristique, la tenue d'activités et des rencontres de réseautage entre les acteurs du milieu, le développement d'une image de marque et la rédaction d'un plan d'action sont d'autant d'éléments sur lesquels l'équipe a travaillé sans relâche 2025», indique le maire de Rimouski, Guy Caron.

Piégeage et trappage : Rimouski ne peut pas légiférer

Interpellée par des citoyens ayant eu la douleur de perdre leur animal de compagnie, chats ou chiens, dans des collets ou des pièges, la Ville de Rimouski signale qu'elle ne peut pas légiférer sur les activités de piéage et de trappage en dehors du périmètre urbain, ce qui est le cas à Sainte-Odile et à Sainte-Blandine.

Alexandre D'Astous

«Des gens sont venus pour demander au conseil municipal de prendre action. Nous nous sommes informés et, après vérification au point de vue juridique, une municipalité ne peut intervenir qu'à l'intérieur de son périmètre urbain, ce qui est le cas. La réglementation interdit ces activi-

tés à l'intérieur du périmètre urbain. Or, ce n'est pas parce que c'est près d'une résidence que c'est dans le périmètre urbain», explique le maire de Rimouski, Guy Caron.

Actuellement, il n'existe aucune règle encadrant les activités de trappage et de piéage hors des périmètres d'urbanisation. Les trappeurs n'ont donc aucune distance minimale à respecter par rapport aux résidences.

Résolution

Le conseil municipal a adopté, lundi soir, une résolution pour demander au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

de revoir les normes applicables en matière de piéage et de trappage pour assurer davantage de sécurité près des zones habitées.

«On demande notamment la mise en place de distances par rapport aux résidences et d'un affichage indiquant la présence de pièges pour éviter que des animaux de compagnie meurent accidentellement dans des pièges installés par des trappeurs», précise monsieur Caron.

Au cours des dernières semaines, des cas d'animaux morts après avoir été pris dans des pièges à quelques mètres de leur résidence ont fait les manchettes dans le secteur de Sainte-Odile. Depuis 2018, les activi-



La Ville de Rimouski indique peut pas légiférer. Photo courtoisie

tés de trappage et de piéage sont interdites à l'intérieur du périmètre d'urbanisation de la Ville de Rimouski.

Manque de soutien : une victime dénonce

Une présumée victime d'agression sexuelle se dit insatisfaite du soutien qu'elle a reçu après avoir porté plainte. Véronique Michaud dénonce la lenteur des procédures judiciaires.



Annie Levasseur
alevasseur@lesoir.ca

La Rimouskoise a rencontré l'homme qu'elle accuse à la fin de l'été 2023. C'est quelques mois plus tard, en décembre, alors qu'elle a voulu mettre fin à la relation, qu'elle aurait été victime d'une agression sexuelle. Elle a porté plainte à la Sûreté du Québec.

«Il a eu des conditions à respecter avant le procès et il ne pouvait plus s'approcher de moi. Il connaît le système, donc il m'a harcelé pendant les procédures judiciaires, mais la police ne pouvait rien faire parce qu'elle n'avait pas assez de preuves. Il voulait me faire peur», exprime madame Michaud.

Cinq chefs d'accusation ont été déposés contre l'homme de Rimouski. Véronique Michaud a témoigné en cour, mais l'accusé n'a pas été condamné par manque de preuves. Le procès s'est tenu en mai 2024. «J'aurais aimé mieux me faire frapper parce qu'il y aurait eu des preuves. On nous dit qu'il faut parler, mais si



Véronique Michaud a porté plainte contre son présumé agresseur en décembre 2023. Photo Annie Levasseur

quelqu'un que je connais se faisait agresser, je ne sais même pas si je lui conseillerais de dénoncer à cause du processus. Quand tu vas voir un policier, c'est pour être en sécurité et comprise. Le lien de confiance, je ne l'ai pas eu.»

Des reports interminables

Pendant toutes les procédures judiciaires, la cause a été reportée à plusieurs reprises pour des raisons administratives. «C'est souffrant. Tu fais une plainte pour en finir au plus

vite avec tout ça, mais c'est tout le temps retardé. Ça gruge de l'énergie et tu as l'impression que ça ne finira jamais. J'ai eu le sentiment de ne pas être prise au sérieux», affirme Véronique Michaud.

Le présumé agresseur de cette dernière fait également face à une accusation de profération de menaces envers un ami de madame Michaud. La cause a été reportée pour une troisième fois le 4 décembre dernier.

«Ils disent qu'ils n'ont pas eu le temps

de faire son évaluation psychologique ou qu'ils ont oublié d'envoyer un formulaire. Ils ont eu deux mois pour l'envoyer, comment ils ont fait pour l'oublier? C'est insupportable pour moi parce que, chaque fois je subis un grand stress et ça me ramène à ce que j'ai vécu il y a deux ans», raconte-t-elle.

La prochaine comparution de l'homme est prévue, le 12 janvier prochain, au palais de justice de Rimouski.

De l'aide psychologique jugée insuffisante

Véronique Michaud déplore aussi le manque d'accompagnement psychologique offert aux victimes. Après avoir été sur une liste d'attente, elle a finalement obtenu de l'aide du CALACS de l'Est du BSL, en juin 2024.

Annie Levasseur

«Je ne m'aimais pas et j'ai fait deux tentatives de suicide. Je me sentais sale et je n'avais pas le soutien psychologique dont j'avais besoin. J'avais peur de tout. Je faisais des crises de panique, j'avais de la misère à sortir de chez moi et je craignais surtout les hommes. Je n'ai pas pu recommencer

à travailler après», dit-elle.

La dame soutient que le tribunal spécialisé en violence sexuelle et conjugale, qui a été implanté au Bas-Saint-Laurent par Québec en 2023, ne répond pas aux besoins des victimes. Situé dans le district judiciaire de Rimouski, ce tribunal a des points de service à Amqui et à Matane. Il a pour objectif d'accompagner les victimes dans le processus judiciaire.

«Les élus disaient que ça allait être bon pour les victimes. J'ai fait le travail moi-même en faisant mes recherches. J'avais un témoin qui venait du Nou-

veau-Brunswick et le juge n'a même pas voulu qu'il témoigne par vidéoconférence.»

De l'aide du CAVAC

Quelques mois après sa présumée agression, madame Michaud a pu rencontrer une intervenante du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC).

«Elle était là pour m'accompagner pendant les procédures judiciaires et m'expliquer comment ça allait se passer en salle d'audience. J'apprécie ce qu'elle a fait pour moi, mais ce

n'était pas suffisant dans le contexte. Au procès, elle n'était pas là. C'était deux autres personnes que je n'avais jamais vues, alors que la confiance est quelque chose de difficile pour moi.»

Véronique Michaud se dit choquée que son présumé agresseur ait reçu du soutien psychologique auprès de l'organisme Aux Trois Mâts pour son problème de dépendance, alors qu'elle n'a pas pu être accompagnée psychologiquement comme victime tout de suite après les faits.



Le chef libéral Pablo Rodriguez et son ex-députée, Marwah Risky. Photo courtoisie

Quand les libéraux s'enfoncent, le PQ avance

En politique, les hausses, comme les chutes dans les sondages, surviennent souvent comme un cheveu sur la soupe. Le Parti libéral du Québec en est un exemple frappant. Dans son cas, ce n'est plus un cheveu, mais une perruque entière qui tombe dans le bol.

Quant au Parti libéral du Canada, il n'est pas en reste. Mark Carney en a rajouté une couche en nommant Mark Miller comme ministre de la Culture, un geste qui ressemble à un coup bas pour Pablo Rodriguez, chef du Parti libéral du Québec.

Était-ce volontaire? L'histoire ne le dit pas, mais il est fort probable que Rodriguez ait bientôt une franche discussion avec monsieur Carney. Rappelons que ce dernier avait déjà lancé une déclaration incendiaire en affirmant être «tanné» du débat sur le fait français au Québec. Voilà qui illustre bien une attitude récurrente. Nos voisins croient que tout leur est permis et que personne n'est assez lucide pour les voir agir.

Arrogance linguistique

Un ami français m'avait un jour décrit la perception européenne des Anglais. Selon lui, depuis que l'anglais

est devenu la langue universelle, les Britanniques se considèrent comme un peuple dominant, au-dessus de la mêlée. Ils se croient plus intelligents. Lorsqu'ils adoptent une loi chez eux, ils sont convaincus qu'elle s'applique à la planète entière.

Les États-Unis partagent cette même certitude. Ce n'est pas de l'arrogance feinte. Ils en sont convaincus. Moi qui croyais que seuls nos anglophones canadiens se prenaient pour les gardiens du bon sens, j'ai compris que cette attitude est bien plus répandue.

«Mark Miller comme ministre de la Culture? Un coup bas pour Pablo Rodriguez.»

Conséquences des nominations

Certaines nominations, qu'elles soient stratégiques ou maladroites, peuvent renforcer une cause sans que ce soit leur objectif. Le Parti québécois, lui, n'a rien eu à faire pour grimper dans les sondages : ce sont les autres qui

ont reculé. Carney, Rodriguez et Miller, réunis, forment une véritable soupe aux pois. On imagine aisément les péquistes se réjouir de voir leurs adversaires s'embourber dans leurs propres contradictions.

Comment rester en tête? La question est désormais de savoir ce que le Parti québécois fera pour conserver son avance. Les promesses sont l'outil classique.

Pistes régionales

Voici quelques pistes. Décloisonner les régions et améliorer les infrastructures en promettant des ponts sur l'autoroute 20 entre Trois-Pistoles et Rimouski et à l'embouchure du Saguenay pour les Nord-Côtiers. Quant au troisième lien à Québec, mieux vaut ne pas s'y attarder. Laisser ce canard boiteux à la CAQ. On ne vole pas les idées des autres, surtout celles-là.

Améliorer les soins de santé en région en remettant sur la table le dossier de l'hémodynamie à Rimouski. Ce projet, jadis soutenu par les dons d'une vingtaine de citoyens, avait été rejeté par Québec. Le relancer serait un vrai coup de circuit pour la région dans une perspective souverainiste.

Élaborer un plan clair et ambitieux pour l'intégration des immigrants, indispensables face au déclin démographique et au manque de main-d'œuvre. Ils doivent se sentir essentiels au présent et à l'avenir du Québec. Le Parti québécois doit s'engager pleinement, sans demi-mesure, à les intégrer à la société québécoise, avec une vision nationale digne d'un parti qui gouverne un pays.

Langue et laïcité

Nos priorités comme peuple sont claires : langue et laïcité. Protéger et promouvoir le français, ciment de notre identité. Nous avons également trop donné à la religion obligatoire. La foi personnelle est respectable, mais le fanatisme, les signes ostentatoires et les tentatives de conversion n'ont pas leur place dans un Québec moderne.

Le message est simple : qui veut la liberté et la paix peut venir vivre au Québec. Ici, nous sommes responsables. Dieu, peu importe comment on le nomme, n'a rien à nous pardonner. Il est bienveillant et cela suffit. Ici, nous sommes responsables de nos actes et libres.

Carte électorale : La Mitis scindée en deux

La modification de la carte électorale proposée par la Commission de la représentation électorale (CRE) pour le scrutin de 2026 est critiquée par la MRC de La Mitis qui verrait son territoire divisé en deux.

Annie Levasseur

L'ouest de la MRC, comprenant les municipalités de Sainte-Luce, Saint-Donat-de-Rimouski, Saint-Gabriel-de-Rimouski et Saint-Charles-Garnier, s'ajoutera à la circonscription de Rimouski. Le préfet de La Mitis, Bruno Paradis, soutient que cette division amènera une charge de travail supplémentaire.

« Ça nous place dans une situation très précaire parce que ça va créer une dichotomie. Il va falloir rencontrer et faire la promotion de certaines idées auprès de deux députés. Ça double le travail. Ça pourrait nous placer dans une drôle de posture si un député est au pouvoir alors que l'autre ne l'est

pas. Ils pourraient avoir un discours fort différent. »

Sentiment d'appartenance

Celui qui agit aussi comme maire de Price soutient que le sentiment d'appartenance que la MRC tente de créer depuis plusieurs années serait affecté. « Ça va venir miner et détruire les efforts que nous faisons depuis longtemps pour être reconnus comme un territoire à part entière », croit monsieur Paradis.

Il ajoute que la proximité avec le député provincial est primordiale pour les citoyens qui n'habitent pas dans les plus grandes villes du Québec.

« Dans les grands centres, le lien avec le député est souvent moins important, parce qu'il y a plusieurs bureaux des différents ministères à proximité. Ce n'est pas le cas en région et souvent le bureau du député est le seul



La municipalité de Saint-Gabriel se retrouvera dans la circonscription de Rimouski. Photo courtoisie

lien que les citoyens ont avec l'appareil gouvernemental », affirme-t-il.

Réflexion en profondeur

Bruno Paradis souhaite une réflexion en profondeur du réaménagement de la carte électorale. « Le Québec est un énorme territoire avec des populations dispersées. Avec un courage

politique réel, on devrait avoir une réflexion sur comment on peut l'habiter de façon dynamique. Sinon, à long terme, d'autres vont perdre un poids politique. Je pense qu'il va falloir y réfléchir dans le prochain mandat. »

Bruno Paradis propose l'ajout de quatre députés dans la province pour conserver la représentativité.

Manon Cambefort se joint à l'équipe de Blanchette-Vézina

Manon Cambefort se joint à l'équipe de la députée indépendante de Rimouski, Maïté Blanchette Vézina, à titre de conseillère politique et attachée de presse, tout en demeurant copropriétaire du Groupe ADEL et de l'abattoir de Luceville.

Alexandre D'Astous

«Après plusieurs années consacrées pleinement au développement du Groupe ADEL et à la relance de l'abattoir de Luceville, dont je reste copropriétaire, j'ai choisi de relever un nouveau défi professionnel», indique madame Cambefort.

Elle explique que l'expérience acquise pendant quatre ans dans le développement de son équipe lui permet d'être profondément ancrée dans les réalités de la région. Elle souhaite mettre en valeur ce qui fait la force du Bas-Saint-Laurent.

«Je suis convaincue que l'indépendance politique est un terrain fertile pour porter ces enjeux avec ouverture, rigueur et créativité. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'entame ce nouveau chapitre », affirme celle qui tient à préciser qu'elle demeure copropriétaire de l'abattoir de Luceville.



Manon Cambefort Photo courtoisie

AFFRONTEZ LA NEIGE ET PROFITEZ DE PROMOTIONS IMBATTABLES AVEC YAMAHA!

MOTONEIGES
JUSQU'À 5 000\$ DE RABAIS + 0% D'INTÉRÊT SUR 36 MOIS !!

PERFORMANCE ET FIABILITÉ!

BRAVEZ LA NEIGE AVEC LE KIT DE CHENILLES CAMSO

YT 624 RABAIS DE 300\$

ROBUSTESSE LÉGENDAIRE!

Sidewinder X-TX SE

SRViper L-TX GT

1255, INDUSTRIELLE, MONT-JOLI
418 775-5877

P. LABONTÉ & FILS

» ÉQUIPEZ-VOUS À NOTRE BOUTIQUE DE VÊTEMENTS ET D'ACCESSOIRES POUR TOUTE LA FAMILLE !

2025 ÉLITE CONCESSIONNAIRE YAMAHA

YAMAHA

Motion déposée par Maïté Blanchette Vézina refusée

Autoroute 20 : la CAQ dit encore non

Aussitôt lancée, aussitôt refusée. L'initiative présentée par Maïté Blanchette Vézina à l'Assemblée nationale pour réclamer la finalisation de l'autoroute 20 entre Notre-Dame-des-Neiges et Rimouski a été rejetée par la CAQ.



Olivier Therriault
otherriault@lesoir.ca

Appuyée notamment par le maire de Rimouski, Guy Caron, la députée indépendante a déposé mardi une motion avec l'aide de son collègue libéral de Nelligan, Monsef Derraji, dans un geste transpartisan visant à soutenir la mobilisation autour de cet enjeu majeur pour l'Est-du-Québec.



Des manifestants en faveur du prolongement de l'autoroute 20. Photo archives

En plus de Guy Caron, la préfète de la MRC de Rimouski-Neigette, Julie Thériault, les maires de Saint-Simon et de Saint-Fabien, Francis Beaulieu et Mario Beauchesne, ainsi que le préfet de la MRC des Basques, Gabriel Belzile, ont participé à la démarche, accompagnés notamment de la co-porte-parole du comité en faveur du prolongement, Blandine Michaud.

«L'Est-du-Québec ne peut plus servir de zone oubliée par un gouvernement qui accumule les retards. Compléter l'autoroute 20, c'est soutenir nos entreprises, protéger nos familles et reconnaître enfin l'importance stratégique du Bas-Saint-Laurent. Or, la semaine dernière, le Vérificateur général du Québec révélait que le Plan québécois des infrastructures

(PQI) est sous-évalué de 75 milliards. Une erreur de planification majeure qui explique pourquoi les projets stagnent», estime monsieur Derraji.

Mener le projet à terme

Manifestations, rassemblements, marches, pétitions, promesses : rien ne semble suffire pour faire avancer le prolongement de l'autoroute 20. Mis sur pause au moins jusqu'en 2030, le projet accumule les retards, principalement en raison des coûts anticipés, malgré les nombreux arguments avancés pour en justifier la réalisation.

«Depuis des années, les chiffres sont là : la circulation est en hausse. Au-delà des données, il y a des acci-

dents et des familles endeuillées. L'enjeu de la sécurité et de la circulation au Bas-Saint-Laurent est primordial. C'est important de le dire et de se mobiliser ensemble, peu importe notre allégeance politique, parce qu'il en va de la sécurité des gens et de la fluidité des déplacements», rappelait madame Blanchette Vézina lors d'une activité citoyenne en octobre.

Pour obtenir l'autoroute 20 en 2035, Québec doit financer les études nécessaires, pourtant suspendues par le gouvernement caquiste lors du dernier budget. Le projet de prolongement de l'autoroute 20 demeure inscrit au Plan québécois des infrastructures (PQI), mais ne recevra aucune nouvelle somme d'ici 2030.



La députée de Rimouski, Maïté Blanchette Vézina Photo Annie Levasseur

« Le message qu'on lui envoie aujourd'hui, c'est qu'il est important de prioriser l'Est-du-Québec, parce que la sécurité des gens d'ici compte.»

Un dossier qui dépasse les enjeux régionaux

Pour le député de Matane-Matapédia, Pascal Bérubé, le dossier du prolongement de l'autoroute 20 entre Notre-Dame-des-Neiges et Rimouski dépasse les enjeux régionaux.

Olivier Therriault

«Cela fait 18 ans que j'emprunte chaque semaine cette route pour me rendre à l'Assemblée nationale. Ce

n'est pas de moi qu'on doit parler, c'est de nous tous, qui prenons cette route ou qui y habitons. C'est aussi pour nos familles et pour les touristes qui l'empruntent. C'est un enjeu de sécurité, d'abord et avant tout, et uniquement pour cette raison, ça vaut la peine de se mobiliser», déclarait-il en octobre dernier.

Ailleurs dans la province, plusieurs

tronçons ont été priorités malgré des volumes de circulation inférieurs à ceux observés dans l'Est-du-Québec.

«Tout au long de la route entre Québec et Chicoutimi, c'est une véritable autoroute : deux voies de chaque côté et un terre-plein central. C'est ça, une autoroute 20. Ce sont des investissements importants, mais la région s'est mobilisée. Elle

a bien fait, ça a été long, mais elle a obtenu son autoroute. La Beauce aura des investissements. L'Outaouais aura des investissements. Si on ne demande pas ces investissements et qu'on renonce, l'argent ira ailleurs, et j'apprends que c'est effectivement ce qui se produit», expliquait monsieur Bérubé.



metro

Bas St-Laurent

En vigueur du 11 au 17 décembre 2025



vo\$
économies
des fêtes
commencent



ici!

maigre

boeuf haché maigre
format économique
lean ground beef,
economic pack
10,98/kg
reg. 9,29/lb - 20,48/kg

haché tous les jours

par nos bouchers

4.98

/lb



produit d'ICI

10 lb

1.99

pommes de terre russet
produit du Québec, Canada No 1, sac de 10 lb
russet potatoes
reg. 6,99

pizza croûte mince
Gusto Italiano
Irresistible
surgelée, 340-390 g, Irresistible
étirée à la main 360-388 g, pain
plat 340-376 g, choix varié
Irresistible Gusto Italiano
thin crust pizza
reg. 4,99

Irresistible



3.33

beurre d'arachide Kraft
750 g-1 kg, tartina de
noisettes 725 g, choix varié
Kraft peanut butter
reg. 7,99

produit d'ICI



rabais au max



produit d'ICI

5.77

produit d'ICI



nouvelle baisse de prix

6.79

/lb

poitrines de poulet frais désossées
parées, format économique
fresh boneless chicken breasts, economic pack
14,97/kg
reg. 8,99/lb - 19,82/kg

pépites de chocolat Selection
775-925 g, choix varié
Selection chocolate chips

**—FORMAT—
ÉCONOMIQUE**

16.99



**—FORMAT—
ÉCONOMIQUE**

17.99

mélange de jujubes Selection
1,35-1,4 kg, choix varié
Selection gummy mix



FORMAT MULTIPLE

À PRIX D'ENTRÉPÔT

3/13\$

7.49

friandises chocolatées Nestlé
4/41-52 g, choix varié
Nestlé chocolate treats

Spéciaux en vigueur du 11 au 17 décembre 2025 chez vos marchands Metro du Témis Dégelis, Marché Amqui inc., Metro Plus Rimouski, Alimentation Vincent Guay et Marché Trois-Pistoles. La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement. MC : marque appartenant à METRO RICHELIEU INC. Metro inc. se dégage de toute responsabilité en lien avec ou pouvant découler des visuels fournis par les différents fournisseurs de produits relativement aux photos, logos, dessins et typographies employées par les différents annonceurs et fournisseurs de produits.



Photo courtoisie



La prochaine est encore en vie

Les 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes viennent de prendre fin le 6 décembre, jour de la triste commémoration de l'attentat antiféministe de l'École Polytechnique de Montréal, survenue en 1989.

Ce sont 14 femmes qui ont été assassinées, parce qu'elles étaient des femmes. Malheureusement, en 2025, des femmes meurent encore pour la même raison.

À l'heure d'écrire ces lignes, pour l'année 2025, nous en sommes à 16 féminicides qui ont été commis sur le territoire du Québec. 16 femmes tuées parce qu'elles étaient des femmes. Ce ne sont pas des accidents. Ce ne sont pas des faits divers. Ce sont des meurtres qui sont survenus dans un contexte d'extrême violence sexiste. Ces victimes ont toutes été tuées à leur domicile, alors que c'est l'endroit dans lequel on devrait se sentir (et être) le plus en sécurité. 8 d'entre elles ont été tuées par leur partenaire, dans un contexte de violence conjugale.

Les autres ont été tuées par leur fils (5), par leur petit fils (1), par leur ex-partenaire (1) ou encore par quelqu'un qui était hébergé chez elle (1). Ça fesse. Et ça ne cesse pas. Questionné en chambre sur ce qu'il ferait pour qu'il

n'y ait pas de prochaine victime, le gouvernement de la CAQ s'est pressé de mettre de l'avant un geste phare qu'il a posé pour s'attaquer à cette question en 2018 : la mise en place des bracelets antirapprochement.

On peut évidemment saluer cette action; elle permet une surveillance plus efficace des auteurs de violence. Ceci étant dit, depuis la mise en place de cette mesure en 2018, ce sont plus de 100 femmes qui ont été tuées. Si cette mesure était un pas dans la bonne direction, il est nettement insuffisant et il faudra faire plus.

Une demande sur deux refusée

Les maisons d'hébergement au Québec doivent actuellement refuser une demande d'aide sur deux. C'est énorme. Cette hausse de demandes d'aide est paradoxale. D'un côté, certaines actions ont clairement porté fruit : nous arrivons mieux à reconnaître la violence conjugale et les ressources d'aide sont mieux connues, faisant en sorte que les victimes demandent davantage d'aide qu'avant. Le revers de la médaille, c'est que les services sont insuffisants pour répondre à toutes celles qui en auraient besoin.

Après tout le cheminement qui doit être fait pour demander de l'aide

quand on est victime, se braquer à une porte close m'apparaît inconcevable. Comprenez-moi bien, je ne blâme pas les maisons d'hébergement d'avoir des capacités limitées d'accueil, mais bien le financement insuffisant avec lequel elles doivent vivre pour desservir des besoins qui sont plus grands. Il faut absolument rehausser leur financement afin qu'elles y arrivent.

« En 1989, 14 femmes ont été assassinées, parce qu'elles étaient des femmes. En 2025, des femmes meurent encore pour la même raison. »

Vers un registre des multirécidivistes ?

Nous connaissons d'autres des pistes d'actions pour faire mieux. Dans une proportion importante des féminicides rapportés, l'auteur du meurtre est un récidiviste ou un multirécidiviste. Une des recommandations

évoquées par des experts (et mis en pratique dans d'autres provinces et pays) est la possibilité de créer un registre de multirécidivistes en matière de violence conjugale. Ce genre d'outil peut changer les choses, en donnant accès à ces informations à la population. Nous devons nous donner les moyens de nous protéger.

Évidemment, nous ne mettrons pas fin aux violences avec une ou deux mesures. C'est un enjeu social qui nous demande d'intervenir avec un ensemble d'actions qui touchent la société, la justice, les institutions, l'éducation et les comportements individuels. Ce n'est pas un mince défi.

Il faudrait d'abord que le gouvernement reconnaisse l'ampleur de cette crise et qu'elle y réponde avec le sérieux qu'elle exige. Les féminicides ne sont ni inévitables ni isolés. Si nous voulons éviter que d'autres noms s'ajoutent au décompte déjà trop long, nous devons investir dans les ressources, renforcer les mesures de prévention et agir de manière cohérente et soutenue.

Rappelons-nous : la prochaine est encore en vie. Nous devons agir pour qu'elle le reste.

51 unités en copropriété seraient construites pour 2028

Nouveau projet domiciliaire à Rimouski

Le Groupe Blouin souhaite développer un projet domiciliaire au 681, boulevard Saint-Germain dans le secteur Sacré-Cœur. Des résidents du quartier ont reçu une lettre de convocation à une rencontre d'information citoyenne.

Annie Levasseur

Le nouveau bâtiment de 51 unités en copropriété serait situé sur la portion de terrain au sud de l'ancienne Fédération des caisses Desjardins, au coin des rues des Commandeurs et Villebon. Sur une affiche devant le site du futur chantier, il est spécifié que les nouveaux logements seront pour une clientèle autonome et à mobilité réduite. Le bâtiment comprendra 27 3 1/2, 21 4 1/2 et 3 5 1/2. La prévente doit commencer en 2027 et la livraison est prévue pour 2028.

Dans la lettre, signée par Jeannot Dubé

de J.D. Spécialiste en bâtiment, il est indiqué que la rencontre citoyenne est prévue le mercredi 10 décembre, à 19 h, dans le bâtiment du 681, boulevard Saint-Germain. Les détails seront présentés et les propriétaires ainsi que les locataires à proximité du projet pourront poser leurs questions.

«En compagnie des professionnels impliqués dans le dossier, vous pourrez visualiser les plans d'aménagements projetés et obtenir plus de détails sur l'échéancier anticipé», peut-on lire. Des représentants de la Ville de Rimouski seront également sur place.

Inquiétude des citoyens

Un groupe de citoyens à l'intention d'assister à la rencontre et de s'opposer au projet dans son format actuel, soit un immeuble de quatre ou cinq étages. «Sa façade donnerait



L'affiche indique que le nouveau bâtiment sera prêt en 2028. Photo Annie Levasseur

directement sur une rue familiale composée uniquement de maisons de deux étages ou moins. Ce projet, qui s'ajoute à plusieurs développements majeurs déjà imposés à notre quartier, ne correspond pas à l'échelle et au caractère du secteur. Les résidents constatent un important décalage», indique une propriétaire de la

rue Villebon, Laura Leclerc Rioux.

Elle mentionne également que le promoteur profite du contexte actuel de crise du logement pour proposer un immeuble résidentiel sur un terrain commercial. Les citoyens demandent qu'un espace vert soit conservé.



Marché CLAUDIN Malenfant

OUVERT
les 24-25-31 décembre
et 1^{er} janvier

Joyeuses Fêtes!

LE CIPAILLE PARFAIT POUR VOS RÉCEPTIONS



DES BUFFETS D'EXCEPTION



297 AV. SIROIS, RIMOUSKI | (418) 723-3873



Cercle des fermières

Cent-dix ans de tradition et de solidarité

Georgine Thériault montre sa longue catalogne bleue. Photo Bruno St-Pierre

Les Cercles de fermières fêtent cette année leurs 110 ans d'existence. Il s'agit de la plus grande et de la plus ancienne organisation féminine au Québec, comptant près de 30 000 membres. Les Fermières œuvrent principalement à la préservation et à la transmission du patrimoine culturel et artisanal, tout en s'impliquant dans diverses causes sociales.

Bruno St-Pierre

Il est tôt le matin. Déjà, une demi-douzaine de femmes s'activent dans les locaux du Cercle des fermières de Rimouski. Un impressionnant total de 26 métiers à tisser sont alignés dans deux classes de l'ancienne école devenue le centre communautaire de Sainte-Agnès-Sud. Des nappes, des lingettes, des nappes, des couvertures et même d'imposantes catalognes rivalisent de motifs et de couleurs. Le plus grand métier comporte 2000 fils et doit être manipulé par deux femmes.

Georgine Thériault est une passionnée de tissage. Toute petite, elle observait pendant des heures sa grand-mère faire glisser la navette entre les fils. «Je m'assoiais sur le bord du métier pour la regarder. Ma mère aussi a toujours tissé. On a ça là», dit-elle en pointant son cœur. Madame Thériault tisse maintenant «pour ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants. Là, je confectionne une

catalogne pour mon petit dernier! Et j'en ai déjà quelques-unes de données», ajoute-t-elle en riant.

Les premiers Cercles ont été créés en 1915. En quelques années, des dizaines d'autres ont vu le jour aux quatre coins du Québec pour briser l'isolement des femmes qui vivaient souvent loin les unes des autres à la campagne. Grâce à ces associations, elles pouvaient socialiser en partageant des connaissances et des savoir-faire ancestraux.

En plus de promouvoir les métiers traditionnels féminins, les Cercles permettaient aux femmes de s'exprimer sur leur condition. L'organisation a offert à des milliers d'entre elles l'occasion de s'affirmer et de prendre leur place dans la société.

Mouvement toujours vivant

Elles sont actuellement plus de 1800 femmes réparties dans les 37 Cercles des fermières du Bas-Saint-Laurent, entre Capucins et Rivière-du-Loup. L'un des plus anciens, celui de Rimouski, a été fondé le 13 août 1922. La mission première, offrir aux femmes un lieu d'échange, demeure bien vivante.

«Nos membres, quand elles viennent au local, c'est une rencontre sociale aussi. On discute de questions qui concernent les femmes, on fait des ateliers, on a des conférences. Donc,



La présidente des Cercles des fermières du Bas-Saint-Laurent, Sylviane Carrier. Photo Bruno St-Pierre

on travaille à l'amélioration des conditions de vie des femmes et des familles, ainsi qu'à la préservation du patrimoine culturel et artisanal», indique la présidente régionale, Sylviane Carrier.

De plus en plus de jeunes femmes s'inscrivent dans les Cercles. La relève artisanale se porte bien. «Des jeunes mères, des jeunes retraitées, des étudiantes aussi. Les jeunes veulent revenir aux sources. Ce n'est plus acheter, acheter et jeter. Elles veulent passer au suivant. Elles sont soucieuses de l'environnement et du travail bien fait», soutient madame Carrier.

Système de mentorat

L'organisation a mis sur pied un système de mentorat pour faciliter l'intégration des nouvelles recrues. Les plus anciennes enseignent le tissage et le tricot le soir ou les fins de semaine pour rendre le savoir acces-

sible. «Moi, j'ai une élève, une jeune maman qui travaille. C'est moi qui me rends disponible pour lui montrer à tisser. Chaque année, on a une quinzaine de recrues qui arrivent.»

Les Fermières transmettent aussi leurs connaissances au-delà du Cercle traditionnel. «Moi, j'ai été demandée pour donner des cours de tricot au Centre de formation Rimouski-Neigette pour les nouveaux arrivants.» Des activités autour de la couture, du tricot ou du tissage sont également offertes au Musée régional de Rimouski pour toute la famille.

Les Cercles des fermières sont aussi bien connus pour la série de livres de recettes *Qu'est-ce qu'on mange?*, vendue à 1,2 million d'exemplaires. Pour les 110 ans du mouvement, une nouvelle publication regroupant les 110 recettes les plus populaires a été lancée cet automne.

Regroupement: quatre écoles rebaptisées

Le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Monts-et-Marées a confirmé, lors de sa séance du 26 novembre dernier, les nouveaux noms de plusieurs établissements scolaires désormais réunis en quatre écoles dans La Matanie et La Matapédia.

Alexandre D'Astous

Cette décision marque l'aboutissement d'une démarche collective amorcée au printemps dernier, à la suite du regroupement des conseils d'établissement.

La nouvelle école Entre-Vents-et-Marées regroupera les établissements de Saint-Ulric, Baie-des-Sables et Saint-Léandre. L'école des Érables identifiera ceux de Saint-Luc et Saint-René. L'école Florimont rassemblera les établissements primaire et secondaire de Causapscal, tandis que l'école de Sayabec réunira les établis-

sements primaire et secondaire de la municipalité.

Les élèves, les membres du personnel, les parents et la communauté ont été invités à participer à cet exercice de réflexion identitaire.

Définir les valeurs et les aspirations

Au moyen d'ateliers, de sondages et de discussions, chacun a pu contribuer à définir les valeurs, l'histoire et les aspirations que devrait incarner le futur nom de l'école. Les propositions retenues ont ensuite été soumises à l'approbation des instances concernées, puis adoptées par le conseil d'administration.

«Nous tenons à remercier chaleureusement les élèves, les membres du personnel, les parents et les partenaires de la communauté qui ont contribué à cette démarche. Leur engagement et leurs réflexions ont

permis de donner vie à des noms porteurs de sens, en harmonie avec l'identité et les aspirations de chaque milieu scolaire», mentionne le Centre de services scolaire dans un communiqué.

La Polyvalente de Sayabec Photo courtoisie



FOURRURES BOIVIN

AU CARREFOUR RIMOUSKI
du 15 au 21 décembre 2025
(Voisin de la Bijouterie Mozart)

**VOUS AVEZ UNE FOURRURE
QUE VOUS DE PORTEZ PLUS ?**

Plusieurs solutions s'offrent à vous !



418 571-3987

fourruresboivin@gmail.com
fourruresboivin.ca

**REMODELEZ SOUS
UN NOUVEAU
MODÈLE,
OU ÉCHANGEZ-LE
CONTRE UN
NOUVEAU.**

- Beau choix d'agneau retourné ultraléger de marque Christ
- 12 mois sans intérêt
- Estimation gratuite à domicile
- Échange
- Très grand choix de fourrures sur place

Aportez-nous votre manteau et nous saurons vous conseiller.



Le long combat d'une famille rimouskoise



Robert Baronet est à bout de ressources. Il souhaite que la Ville de Rimouski règle la confusion d'adresses qui n'est pas sans conséquence pour lui, sa femme et son fils. Photo courtoisie

Depuis 2018, la famille Baronet vit avec une confusion d'adresses sur la rue des Glaces à Rimouski. Suzanne Isabel et Robert Baronet, résidant au 181 et leur fils Olivier au 183, se plaignent que leurs numéros civiques existent en double ailleurs sur la même rue, ce qui prend la forme d'un véritable casse-tête.



Johanne Fournier
jfournier@lesoir.ca

pas commandé de matériaux!» C'est ainsi que la famille aurait découvert qu'une autre propriété portait le même numéro, située à près de 1000 pieds (304, 8 mètres) de distance.

L'analyste en planification de territoire à la Ville de Rimouski reconnaît qu'une situation complexe s'est développée, mais nuance les propos des résidents. «Il faut faire un historique du dossier pour arriver à bien le comprendre», précise Jean-Philippe Chabot.

L'héritage des années 1970

Selon monsieur Chabot, le problème

remonte à l'ancien système de numérotation. «Dans les années 1970, il y avait un cadastre qui avait été fait pour tous les terrains qui étaient là. À cette époque-là, ils créaient des numéros civiques. Ils prévoyaient ça d'avance, ce qu'on ne fait plus maintenant parce que ça nous apporte des problématiques.»

Lorsque Robert Baronet et Suzanne Isabel ont voulu construire leur maison entre celle qui portait le numéro 177 et celle de leur fils Olivier qui, à l'époque, était le 179, il n'y avait pas d'espace numérique disponible. «On avait convenu qu'Olivier Baronet aurait le 183 et ses parents le 181, explique le porte-parole de la Ville. Ils étaient d'accord avec ça.»

Jean-Philippe Chabot affirme avoir pris des mesures correctives. «On a retiré toutes les adresses à partir de 145 jusqu'à 185 pour ne pas qu'il y ait de doublons. L'objectif était de ne pas avoir deux résidences qui aient la même adresse.»

Google Maps au cœur du problème

La famille déplore que Google Maps affiche encore les mauvaises informations. «On s'est bien aperçu que le 183, rue des Glaces, celui de la maison à Olivier, n'existait pas, s'inquiète Suzanne Isabel. Finalement, c'est comme s'il n'existait pas!»

L'employé de la Ville confirme avoir fait des démarches. «On a signalé

le problème. Mais, selon ce que j'ai compris, ça prend une répétition d'informations pour que Google agisse. Sinon, tout le monde pourrait demander de changer des adresses partout et ça ne fonctionnerait pas!» Pour les urgences, monsieur Chabot se veut rassurant. «Les services d'urgence n'utilisent pas Google Maps. Ils ont un service qui s'appelle Bee-On, qui est lié directement à notre rôle d'évaluation.»

Terrain qui ravive les inquiétudes

L'été dernier, la découverte d'un terrain vendu au 181, rue des Glaces sur un site de courtage immobilier a ravivé les craintes de la famille Isabel-Baronet. Monsieur Chabot réfute cette information. «Pour nous, le 181 n'existe pas ailleurs qu'à la maison de Robert Baronet et de Suzanne Isabel. Je ne sais pas où l'agente immobilière a pris ça.»

Malgré les explications municipales, la famille demeure préoccupée. «Ça fait sept ans qu'il y a cet imbroglio sur les adresses», soupire Suzanne Isabel, qui souhaite une solution définitive.

Jean-Philippe Chabot assure qu'il est ouvert au dialogue. «Ma porte n'a jamais été fermée pour Olivier Baronet et ses parents pour qu'on trouve une solution. On ne va pas laisser ça comme ça. On va régler le dossier et on va s'assurer que ça réponde à leurs besoins.»

«Des livreurs sont venus livrer des matériaux au 183, raconte Robert Baronet. On leur disait qu'on n'avait

PENSEZ À VOS CADEAUX AVEC

STIHL
DE TOUT POUR LE PROFESSIONNEL

Toute l'équipe vous souhaite de Joyeuses Fêtes!

15 OUTILS KOMBI
POUR CHACUNE DE VOS TÂCHES

- MS 162 14"
- MS 250
- GTA 26 229⁹⁹\$
- RE 80
- FS 38
- FS 111
- SCIE D'ÉMONDAGE
- CASQUE FUNCTION
- GANTS PROSCAPER
- SH 56 C-E
- SOUFFLEUR BG-KM
- PERCHE D'ÉLAGAGE HT-KM
- DEBROUSSAILLEUSE FS-KM
- COUPE-HERBE COURBÉ FSB-KM
- BALAI KW-KM
- MOTEUR KOMBI SYSTÈME À ESSENCE KM 56 RC-E

DE TOUT POUR VOTRE AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR!

1255, RUE INDUSTRIELLE, MONT-JOLI
418 775-5877

À votre service depuis 1958!

LABONTÉ

Concours HO, HO, HO!

On paye vos cadeaux!

1000 \$
en prix à gagner

**1 bon de 500 \$ et
2 bons de 250 \$**
Tirage chez les
marchands le
15 décembre 2025

Participez chez nos commerçants ci-dessous!



Pêchés Mignons
chocolats • pâtisseries
thés • confiseries
119, St-Germain O. Rimouski
418-725-5707



Pot Pourri
cuisine
2-110, Saint-Germain Ouest, Rimouski
418 722-4544
potpourririmouski.com



Bijouterie Ferland
141, rue St-Louis
418 723-0113



AS ESTHÉTIQUE
75, Rue de l'Évêché Ouest, Rimouski
418 722-0039 | www.asteshetique.ca

Le Bazar
ZONE ÉCONOMIQUE
40, rue St-Germain Est Rimouski
418-732-4246



Noah spa
BASSIN EAUNERGIQUE & SOINS
RIMOUSKI
NOAH-SPA.COM
581 824-6400



Génération bonbons
128 St-Germain Ouest, Rimouski
418-723-3535



Fleuriste Des Jardins
117, St-Germain O. Rimouski
418-723-3018



RESTAURANT Bon Voyage
RÉCONFORTANT DEPUIS 50 ANS!
409, Montée Industrielle-et-Commerciale, Rimouski
418-724-2313

120 ANS
BEAULIEU
COLLECTIONS
200, rue St-Germain Ouest, Rimouski
beaulieucollections.com
Beaulieu Collections



Maintenant déménagée au
52 avenue Léonidas sud, Rimouski
BOUTIQUE HORIZON
GOLF SOCCER URBAIN PLEIN AIR



ZONE CAFÉ
CULINE • BARS • DÉBARATONS
419 Boul. Jessop Rimouski
418 722-0419
WWW.ZONECAFE.CA



La vie laine
Fils, fibres, bonheur
RIMOUSKI
18, RUE SAINT-PIERRE, RIMOUSKI
418-724-0102
WWW.LAVIELAINE.COM



LAMIJAC
Services d'impressions,
d'encadrement et
articles promotionnels
8 Ave. Banville, Rimouski,
418-724-5850



sonxplus
RIMOUSKI
315, Montée Industrielle-et-Commerciale, Rimouski | 418-723-2039
sonxplusrimouski.com



La petite boutique de Noël
BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE
341, 2^e rue Est, Rimouski



Home hardware
Rimouski
308, AVENUE ROULEAU, RIMOUSKI



Salon de quilles
VÉZINA
54, MONTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
418 724-7107
CENTRE AMUSEMENT VÉZINA



Les Fumoirs J-P Enr.
Produits de la mer fumés à chaud ou à froid • Prêt-à-manger
1015, Boul. Ste-Anne, Rimouski
581 999-1349



PACiNi
L'amour de la table et des gens autour!
130 Ave. Belzile, Rimouski,
418-732-3000

Préparation du procès entamée

Les préparatifs du procès de quatre des cinq accusés du meurtre au 2^e degré (sans préméditation) d'André Bourgoin, survenu le 11 septembre 2024 à Mont-Joli, se sont amorcés au palais de justice de Rimouski. Le juge Carl Thibault a adressé certaines demandes préliminaires à la défense et au procureur de la Couronne, Me Philippe Vallières-Roland.

Alexandre D'Astous

Le contenu des discussions est frappé par une ordonnance de non-publi-

cation. Les dates pour un procès commun devraient être fixées le 2 mars prochain. On laisse entendre que le procès devrait durer plusieurs semaines.

Bernard-Briand Lewis-Philipps, Patrick Francis, Zachary Dryden et Jerred-Xavier Taylor ont comparu par vidéoconférence. Les trois premiers du centre de détention de Rivière-des-Prairies et le 4^e de celui de Sorel.

Les quatre sont accusés de meurtre au 2^e degré et de port d'une arme

dans un dessein dangereux. Ils ont été cités à leur procès au terme de leur enquête préliminaire commune, le 24 octobre dernier. Comme c'est généralement le cas au stade de l'enquête préliminaire, le contenu des témoignages et l'identification des témoins sont frappés par une ordonnance de non-publication afin de ne pas corrompre le procès à venir qui se tiendra devant un jury.

Les accusés ont renoncé à leur enquête sur remise en liberté. Ils seront donc détenus pour l'ensemble du processus judiciaire.

William Keita fait cavalier seul

Le seul accusé francophone, William Keita, qui a convaincu un juge de le remettre en liberté pendant les procédures, est le seul à contester sa citation à procès sur le chef de meurtre au 2^e degré. Son avocat, Me Martin Latour, fera connaître ses arguments au juge Yves Desaulniers, le 16 décembre. Ce dernier décidera si le ministère public représenté a suffisamment de preuve pour soutenir une accusation de meurtre au 2^e degré ou plutôt d'homicide involontaire.

La victime est André Bourgoin, 46 ans, de Mont-Joli. Il a été identifié comme un dirigeant du réseau de Mont-Joli lors de l'importante opération policière contre le trafic de stupéfiants reliés aux Hells Angels, l'opération Oursin, menée en 2019.



La victime, André Bourgoin, était reliée aux Hells Angels. Photo courtoisie

Trois dossiers vers un procès

Une requête a été déposée à la cour afin de regrouper les trois dossiers de voyeurisme auxquels fait face Stéphane Marquis, de Saint-Anaclet-de-Lessard.

Alexandre D'Astous

L'audition de la requête a été fixée au 11 février prochain. Un procès de trois heures a déjà été fixé au 12 mars 2026 pour un des trois dossiers totalisant 11 chefs d'accusation.

Au départ, l'homme de 47 ans était accusé d'avoir observé et/ou produit un enregistrement visuel de quatre femmes alors qu'elles se trouvaient dans un lieu où l'on peut s'attendre à ce qu'une personne soit nue.

Les événements se seraient produits à Saint-Anaclet-de-Lessard et à Rimouski entre le 1^{er} novembre 2023 et le 1^{er} juillet 2024.

Flânage et harcèlement criminel

Stéphane Marquis aurait flâné et/ou rôdé dans la nuit sur la propriété d'autrui, près de deux maisons et de s'être commis à du harcèlement criminel envers une cinquième femme. La dénonciation stipule que l'accusé aurait soit suivi cette femme, communiquée de façon répétée avec elle, cerné ou surveillé un lieu où elle réside ou travaille, ou se serait comporté de manière menaçante envers elle.

Délit de fuite : Sirois reviendra en janvier

Accusé de délit de fuite et de méfait public à la suite d'un accident de la route survenu le 24 août dernier, Alain Sirois, de Saint-Ulric, reviendra en cour le 13 janvier, au palais de justice de Matane, pour donner une orientation à ses dossiers après avoir comparu une première fois par vidéoconférence, le 26 novembre dernier.

Alexandre D'Astous

L'homme de 40 ans a été arrêté, la veille, en lien avec le délit de fuite impliquant une automobile et une moto. Il a été remis en liberté au terme de sa première comparution.

Sirois avait été auparavant rencontré par les enquêteurs. Il est accusé d'avoir quitté les lieux d'une collision impliquant un autre usager de la route, sans s'identifier ni offrir l'assistance nécessaire, alors qu'il savait ou ne se souciait pas qu'une personne avait subi des blessures.

De fausses informations

Il aurait également accompli un geste destiné à tromper un agent de la paix, en fournissant de fausses informations pour tenter d'induire les policiers en erreur quant aux circonstances de l'événement, ce qui soutient l'accusation de méfait public.

Dans la nuit du 23 au 24 août, vers 3 h 45, les services d'urgence ont été appelés sur la route de James, à Saint-Ulric, après qu'un individu eut été retrouvé inanimé sur la chaussée.

Celui-ci avait été transporté vers un centre hospitalier, ayant subi des blessures importantes pouvant mettre sa vie en danger. La SQ confirme que l'individu a survécu, sans toutefois donner plus de détails sur son état de santé. Le corps policier avait fait appel au public pour trouver des témoins.

Meurtre de Michael Lévesque-Fitzpatrick

Trois suspects arrêtés, un autre en cavale



Un périmètre de sécurité avait été érigé près de l'édifice à logements de la rue Pierre-D'Anjou, le soir du meurtre. Photo Olivier Therriault

La Sûreté du Québec, appuyée par plusieurs services policiers ontariens, a procédé à trois arrestations en lien avec le meurtre de Michael Lévesque-Fitzpatrick, survenu le 29 novembre 2024 à Rimouski.

Olivier Therriault



Michael Lévesque-Fitzpatrick Photo courtoisie

Les services d'urgence ont été dépêchés à se rendre dans un appartement de la rue Pierre-D'Anjou, où les policiers avaient constaté le décès de l'homme de 35 ans, lié au crime organisé.

La SQ a d'abord intercepté Guillaume Proulx, 30 ans, de Rimouski, arrêté le 20 novembre dernier à Trois-Rivières en vertu d'un mandat pour meurtre prémédité. Il a comparu le lendemain et demeure détenu. Deux autres suspects, Doneil-Josiah Levy-Porter et Jahshai Cooper, tous deux âgés de 19 ans et originaires de Brampton, ont été appréhendés le 2 décembre par le service de police de Peel, à l'ouest de Toronto. Visés par un mandat dans le même dossier, ils sont accusés de meurtre prémédité et demeurent emprisonnés.

Quatrième suspect recherché

Les policiers cherchent un quatrième suspect lié à cette affaire, Ingram Joe Mohamed, de Hamilton. L'homme de 20 ans fait l'objet d'un mandat d'arrestation pour meurtre prémédité. Il pourrait se trouver en Ontario ou au Québec.

Il mesure 1,67 m (5 pi 6), pèse 64 kg (140 lb) et a les cheveux noirs et les yeux bruns. La Sûreté du Québec demande l'aide du public pour tout renseignement permettant de le retrouver.

À la suite du meurtre de Michael Lévesque-Fitzpatrick, une opération policière d'envergure avait eu lieu le 29 novembre 2024 en soirée, sur l'avenue des Goélands dans le district Pointe-au-Père, sans qu'aucun suspect

ne soit arrêté. Des enquêteurs des crimes majeurs et un technicien spécialisé ont ensuite travaillé dans l'appartement où la victime se trouvait afin d'éclaircir les circonstances du drame.



Ingram Joe Mohamed est recherché par la police. Photo courtoisie

Pornographie juvénile : contre-expertise pour Alcide Fournier

Les représentations sur sentence d'Alcide Fournier, 80 ans, qui a plaidé coupable à des accusations en matière de pornographie juvénile, doivent se tenir ce lundi 15 décembre au palais de justice de Rimouski.

Alexandre D'Astous

Son avocat, Me Hugo Caissy, avait demandé une contre-expertise à la suite d'une première évaluation qui a conclu à l'aptitude à comparaître de l'accusé. Le nouveau spécia-

liste n'étant pas disponible avant novembre, Me Caissy a demandé un report en décembre en renonçant à invoquer les délais, puisqu'il s'agit d'une demande de la défense.

L'accusé a de la difficulté à répondre aux questions pour la confection des rapports sexologique et présentenciel ordonnés par le regretté juge Jules Berthelot. «Monsieur Fournier n'est pas capable de répondre aux questions, même sur son adresse», a

mentionné son avocat.

Jamais détenu

Le Rimouskois a été arrêté le 15 mars 2023 par les enquêteurs spécialisés de l'Équipe d'enquête sur l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet de la Sûreté du Québec en lien avec de la pornographie juvénile. Il a comparu le jour même à Rimouski sous divers chefs d'accusation tels que d'avoir accédé, d'avoir possédé et

d'avoir distribué de la pornographie juvénile.

Le ministère public ne s'est pas opposé à sa remise en liberté. Il n'a donc jamais été détenu. «Les policiers ont réalisé une perquisition au domicile du suspect et du matériel informatique a été saisi pour analyse», précise la Sûreté du Québec.

Procès de deux semaines prévu en juin

Le juge de la Cour du Québec, Pierre Lortie, a fait connaître ses décisions, au palais de justice de Percé, sur les requêtes présentées par l'avocat de l'ex-porte-parole de la Sûreté du Québec pour l'Est-du-Québec, Claude Doiron, accusé d'agression sexuelle.

Alexandre D'Astous

Les décisions et les motifs sont frappés par une ordonnance de non-publication. Ils ne peuvent donc pas être rapportés par les médias. Le procès a été fixé au 8 juin pour une durée prévue de deux semaines. Le 24 avril 2024, l'ex-porte-parole de la Sûreté du Québec dans l'Est-du-Québec avait opté pour un procès devant un juge seul de la Cour du Québec (sans jury) au terme de son enquête préliminaire.

Puisque la défense ne contestait pas la citation au procès de Doiron, ce dernier a été officiellement cité à son procès au terme de l'enquête préliminaire. Comme c'est généralement le cas, les témoignages livrés au stade de l'enquête préliminaire étaient frappés par une ordonnance de non-pu-

blication afin de ne pas influencer le procès à venir. Une seule personne a été entendue lors de l'enquête préliminaire.

Des événements remontants à 1988

Claude Doiron est accusé d'agression sexuelle, de contacts sexuels et d'incitation à des contacts sexuels sur une personne de moins de 14 ans pour des événements qui se seraient produits en 1988. Le mandat d'arrestation à l'encontre du policier a été lancé le 14 juin 2023, à la suite d'une enquête de la Direction des affaires internes de la SQ. Il a comparu une première fois le 26 juin 2023. Il n'a jamais été détenu en lien avec ses accusations.

Une seule présumée victime est en cause dans ce dossier. Les gestes reprochés à Claude Doiron se seraient produits entre le 1^{er} mai et le 30 septembre 1988, à Cloridorme, en Gaspésie. À cette époque, il n'était pas policier. Suspendu de ses fonctions par la SQ, Claude Doiron devait quitter pour la retraite le 28 juin 2023, 14 jours après son arrestation.



L'ex-porte-parole de la Sûreté du Québec dans l'Est-du-Québec Photo Olivier Therriault

Tentative de meurtre : Grégoire aurait trouvé un avocat

Me Gleb Shalabanov envisage de représenter Likenson Grégoire, accusé de tentative de meurtre relativement à une agression armée survenue le 25 avril 2024 à Saint-Angèle-de-Mérici.

Alexandre D'Astous

Présent par vidéoconférence au palais de justice de Rimouski, le 1^{er} décembre dernier, l'avocat de la défense a mentionné au juge Jérôme Simard qu'il avait rencontré l'accusé une première fois, mais qu'il devait analyser la preuve avant de comparaître formellement dans les dossiers.

S'il accepte le mandat, Me Shalabanov a assuré le juge qu'il serait disponible pour l'enquête préliminaire d'une

semaine, prévue du 23 au 27 mars. Il devrait faire connaître sa décision le 15 décembre. L'ancienne avocate de Likenson Grégoire, Me Kristina Markovic, a obtenu la permission de cesser d'occuper pour des raisons déontologiques. «Le lien de confiance a été rompu», a-t-elle précisé.

Citation au procès contestée

L'accusé de 23 ans conteste sa citation à procès. Son enquête préliminaire doit se dérouler de manière commune avec sa coaccusée, Doxanne Maherline Racine. Le juge James Rondeau entendra l'enquête préliminaire et statuera sur la citation à procès.

Me Markovic avait opté pour un procès devant un jury à la suite de l'enquête

préliminaire. On verra si le nouveau procureur de l'accusé suivra la même voie ou non. Lors d'un précédent passage à la cour, la défense avait indiqué au juge Alexandre Germain ne pas être en mesure de convaincre le tribunal de remettre son client en liberté pendant les procédures judiciaires. Celui-ci a donc ordonné la détention de Grégoire jusqu'à la fin des procédures.

Rappelons que la détention préventive purgée avant l'imposition d'une peine compte à 1,5 jour par jour purgé. Likenson Grégoire est détenu depuis son arrestation le 25 avril 2024.

La procureure de la Couronne, Me Marie-Pier Chicoine-Côté, a déposé une nouvelle accusation de voies de

faits graves en août 2024. Grégoire faisait déjà face à une accusation de tentative de meurtre et à une autre de possession d'une arme prohibée.

Blessé par arme à feu

Les policiers sont intervenus le 25 avril 2024 concernant un homme de 31 ans ayant été blessé par arme à feu à Sainte-Angèle-de-Mérici. Une heure plus tard, le suspect a été interpellé à Notre-Dame-des-Neiges. Un pistolet de calibre 9 mm a été saisi par les policiers. Le suspect et la victime sont connus des milieux policiers.

Likenson Grégoire a notamment été reconnu coupable de tentative de meurtre pour des événements remontant à 2020.



Spect'Art
RIMOUSKI



Partenaire de saison



Pour les Fêtes

OFFREZ LA CULTURE EN CADEAU



FAITES VOTRE CHOIX PARMİ PLUS DE 70 SPECTACLES

Tire le coyote, Mona de Grenoble, Lou-Adriane Cassidy,
Garou, Jay Scøtt, Luc Langevin, Richardson Zéphir
et plusieurs autres.

— OU —

OPTEZ POUR UN CHÈQUE-CADEAU

Laissez à vos proches la liberté de choisir
parmi tous nos spectacles.



Patrimoine
canadien Canadian
Heritage



RIDEAU

LE ROSEQ

BILLETTERIE : SPECTART.COM | 418 724-0800 | 25 RUE SAINT-GERMAIN OUEST, RIMOUSKI



Un petit coup de fil qui sauve des vies

La période des Fêtes est à nos portes et, avec elle, son lot de célébrations, de retrouvailles et de moments festifs, dont les partys de bureau qui sont déjà commencés.

Au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, les routes sinueuses et les conditions hivernales imprévisibles rendent chaque déplacement plus périlleux qu'ailleurs. C'est précisément dans ce contexte qu'Opération Nez rouge devient bien plus qu'un simple service de raccompagnement : c'est un véritable filet de sécurité pour nos communautés!



Depuis maintenant quatre décennies, Opération Nez rouge incarne la solidarité et la responsabilité collective durant la période des Fêtes. Le principe est simple, mais redoutablement efficace : des bénévoles dévoués raccompagnent gratuitement les personnes qui ont consommé de l'alcool ainsi que leur véhicule jusqu'à leur domicile. Ce geste apparemment anodin représente pourtant une différence cruciale entre une soirée mémorable et un drame qui pourrait marquer des familles entières pour le reste de leur vie.

Routes impitoyables en hiver

Au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, où les distances entre les villages peuvent sembler interminables et où les tempêtes transforment rapidement les routes en véritables patinoires, conduire avec les facultés affaiblies équivaut à jouer à la roulette russe.

Les statistiques parlent d'elles-mêmes : la conduite en état d'ébriété demeure l'une des principales causes d'accidents mortels au Québec durant le temps des Fêtes. Chaque année, des vies sont fauchées, des familles sont brisées. Tout cela pourrait pour-

tant être évité par un simple appel téléphonique ou en ouvrant l'application mobile d'Opération Nez rouge.

« Chaque année, des vies sont fauchées, des familles sont brisées. Tout cela pourrait pourtant être évité par un simple appel. »

Fausse excuses qui tuent

Malgré l'évidence du danger, certains conducteurs continuent de croire qu'ils peuvent prendre le risque. « Je n'habite pas loin », « J'ai juste pris quelques verres », « Je connais bien la route ». Voilà autant d'excuses qui s'évanouissent tragiquement au moment d'un impact. C'est connu, l'alcool altère le jugement, ralentit les réflexes et donne une fausse impression de contrôle. En hiver, sur nos routes régionales souvent mal éclairées et bordées de fossés profonds, ce cocktail peut être mortel.

Opération Nez rouge représente une solution accessible et sans jugement. À Rimouski, à Matane ou à Gaspé, il suffit d'un appel pour qu'une équipe de trois bénévoles se mette en route : un chauffeur pour votre véhicule, un accompagnateur et un répartiteur. Ces véritables anges gardiens ne posent pas de questions et ne font pas la morale. Ils offrent simplement un service chaleureux et efficace.

Vous pouvez les remercier par un don à la mesure de vos moyens. L'argent récolté est ensuite versé à un organisme à but non lucratif de la région.

Geste citoyen exemplaire

Faire appel à Opération Nez rouge, c'est aussi poser un geste citoyen exemplaire. C'est montrer à nos enfants, à nos amis, à notre entourage que la responsabilité l'emporte sur l'orgueil. C'est contribuer à une culture de prévention, où personne ne devrait avoir honte de demander de l'aide. C'est participer activement à la sécurité collective de nos routes.

Les bénévoles qui donnent de leur temps durant cette période déjà occupée méritent notre reconnaissance et notre soutien. La meilleure

façon de les remercier reste encore d'utiliser leurs services quand nous en avons besoin, sans hésitation ni fausse fierté. Planifier sa soirée en prévoyant un raccompagnement responsable devrait devenir aussi naturel que de boucler sa ceinture de sécurité.

Une vie ne vaut pas le risque

Si vous célébrez à Rimouski 418 725-2525, à Matane 418 562-3333, à Gaspé 418 368-4011 ou à Rivière-au-Renard 418 269-5959, souvenez-vous qu'Opération Nez rouge attend votre appel. Vous pouvez aussi faire votre demande de raccompagnement sur l'application mobile d'Opération Nez rouge. Le service n'est pas offert là où vous êtes? Appelez un taxi.

Vous rentrerez ainsi chez vous en toute sécurité, laissant derrière vous de précieux souvenirs, plutôt que d'éternels regrets. Rappelez-vous qu'aucune soirée festive ne vaut une vie humaine, que ce soit la vôtre ou celle d'une personne croisée sur votre chemin. Bons partys de Noël et soyez responsables!

Troisième one-man-show et comédie musicale pour l'humoriste gaspésien

L'année fort occupée de P-A Méthot

En 2026, P-A Méthot montera sur les planches pour le rodage de son troisième one-man-show, *Pardon ?!*, en plus de s'immiscer dans la peau du Capitaine Crochet dans la comédie musicale *Peter Pan*.



Jean-Philippe Thibault
jpthibault@lesoir.ca

Le fier représentant de Chandler a ainsi décidé de troquer son siège d'animateur de radio de l'émission du retour au FM 93 de Québec pour renouer avec ce qui l'habite vraiment : la scène. « J'étais hyper heureux à la radio avec une équipe du tonnerre, mais ce médium-là, tu dois avoir la fibre. Tu dois en manger de la radio et ce n'était pas tant mon cas », concède-t-il en entrevue avec *Le Soir*.

Si P-A Méthot a repris le micro sporadiquement, il avait quitté la scène un peu usé et fatigué. « J'avais l'impression que je ne donnais pas au public le meilleur show qu'il pouvait avoir. Je ne voulais pas que ceux à la fin de la tournée aient un P-A à 85 % alors j'ai décidé d'aller me ressourcer. Ça m'a permis de me reposer et de me refaire une santé. »

Attendre que le feu revienne

Son petit bonheur a fait sa guérison, a fleuri et a fait des bourgeons.



P-A Méthot enfilera les habits du Capitaine Crochet aux représentations de Québec de la comédie musicale *Peter Pan*. Photo courtoisie

Contrairement à la chanson, il n'est pas parti sans lui donner la main. Il est resté, et il est plus vivant que jamais. « Un moment donné, je suis allé faire

un show, tout simplement, et en revenant, j'ai dit à ma blonde que je démissionnais de la radio. J'attendais que le feu revienne et je ne savais pas quand ça allait arriver. Il est revenu au début de l'été. J'avais ce goût d'aller revoir le monde et de remonter sur scène. J'ai le couteau entre les dents », assure-t-il.

Après avoir vendu plus de 500 000 billets avec ses deux premières tournées (*Plus gros que nature* et *Faire le beau*),

il prépare maintenant un spectacle beaucoup plus assumé. « Je sais ce que j'aime maintenant dans la vie. J'ai le goût d'aller sur des petits terrains sur lesquels je n'osais pas, de peur de blesser ou de choquer. » *Pardon ?!* est d'ailleurs présenté pour les personnes de 18 ans et plus. « Je veux m'adresser à des adultes. Je parle de mon grand-père, qui est né en 1900, alors je veux que tout le monde comprenne. Et si c'est pour être mon dernier spectacle, j'aurai tout donné. »

Capitaine Crochet : son rêve de comédie musicale réalisé

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule. Peu de temps après sa décision de retourner sur les planches, le téléphone de P-A Méthot a sonné pour un projet inattendu.

Jean-Philippe Thibault

Travaillant avec le groupe Entourage depuis 2011 et avec le même gérant depuis 23 ans, le rôle de Capitaine Crochet lui a été offert dans la comédie musicale *Peter Pan*, sans aucune audition.

« C'est niaisieux et c'est chien pour

tous ceux qui ont fait l'école de théâtre : le gros comique qui arrive et qui ramasse pratiquement le premier rôle. Mais mon équipe sait que je trippe sur les comédies musicales, que je peux chanter et embarquer dans un projet de même. »

Plus jeune, sa mère enregistrerait sur VHS des comédies musicales comme *Oliver Twist* ou *La Mélodie du bonheur*.

« Et on les réécoutait souvent ! Ça m'intéresse depuis que je suis jeune et, encore aujourd'hui, je suis un

trippeux de comédies musicales. Je vais en voir à Montréal, Toronto, New York. C'est impressionnant ! C'est beaucoup de monde, de la musique, tu regardes partout. Ça a toujours été dans mon ADN, mais je n'aurais jamais pensé qu'on allait penser à moi pour un rôle. »

Syndrome de Peter Pan

La version de *Peter Pan* qui sera présentée à Québec (dont P-A fait partie de la distribution) et Montréal sera la même version que celle produite sur Broadway, mais évidemment adaptée

en français. A-t-il lui-même le syndrome de Peter Pan ?

« Oui, un peu, mais ce n'est pas tant ça le point. Avant tout, c'est un bon show ! Même si tu ne sors pas de là en disant que vieillir c'est difficile et que c'est dur de garder son cœur d'enfant, on s'en fout. Est-ce que le show est bon ? Il est écœurant ! Il y a des chanteurs, des acrobates et du monde qui vole dans les airs. Ça pas de bon sens comment c'est magnifique ! C'est le fun si tu comprends le message, mais encore plus si tu apprécies le show ! »

Réaménagement au coût de 8 M\$

Le Vieux-Théâtre serait prêt avant les fêtes

Les travaux de construction sont presque terminés au Vieux-Théâtre de Saint-Fabien, si bien que le directeur du lieu de diffusion culturelle, Alexandre Saint-Pierre, s'attend à ce que la salle soit livrée avant la période des fêtes.

Alexandre D'Astous

«En janvier, nous allons entrer les équipements techniques et procéder à l'habillage de la scène, notamment la pause des rideaux. Un peu plus tard, on souhaite accueillir certains artistes en résidence pour nous permettre de nous familiariser avec les équipements et permettre aux artistes de profiter de la salle», indique le directeur.

L'œuvre d'art produite grâce au programme à la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement du gouvernement du Québec, qui oblige à consacrer 1 % du budget de construction de bâti-

ments et de sites publics à l'intégration d'une œuvre d'art, sera installée au printemps. Alexandre Saint-Pierre travaille à préparer la programmation de la prochaine saison de spectacles après deux étés de pause reliée à la restauration qui a mis du temps à démarrer.

Conserver l'ancienne vocation

En plus des spectacles d'artistes, la nouvelle salle offrira de nouvelles possibilités pour les gens de la région. «On veut que l'établissement conserve son ancienne vocation de salle paroissiale pour des activités qui émaneraient de la communauté. On offrira donc des possibilités de location. Nous allons aussi reprendre plus assidûment les représentations scolaires et familiales», précise monsieur Saint-Pierre.

La Troupe de théâtre du Roy Berthe confirme qu'elle sera de retour sur les planches du Vieux-Théâtre à



Le Vieux-Théâtre de Saint-Fabien a été transformé au coût de 8 M\$. Photo Alexandre D'Astous

l'été 2026 pour la présentation de la pièce *Attention 4 chasseurs* de l'auteur Simon Côté avec les comédiens Laval Bérubé, Mario Coulombe, Martin Lemarbre et Étienne Maltais.

De 2,3 à 8 M\$

Les coûts du projet ont explosé au cours des dernières années, pas-

sant 2,3 M\$ en 2014 à près de 8 M\$ en 2025. Il ne devrait pas y avoir de dépassements de coûts. Québec et Ottawa ont versé des aides respectives de 3,8 M et 3,7 M\$. La contribution de la municipalité de Saint-Fabien s'élève à 400 000 \$. Construction Albert a décroché le contrat avec la plus basse soumission conforme au montant de 5 966 000 \$.

Nouveauté de l'auteure Priscilla Turcotte

Une histoire glacée pour adolescents



L'auteure Priscilla Turcotte Photo courtoisie

Priscilla Turcotte propose une romance sportive pour les adolescents. Avec *Givre – Bal sur glace*, sa 28e publication en carrière, l'auteure de Causapscal invite les jeunes lecteurs dans un univers de passion et de premiers frissons.

Annie Levasseur

«C'est l'histoire de Kylie MacDonald qui brillait sur la glace. Patineuse artistique de haut niveau, elle rêvait des Jeux olympiques jusqu'à ce qu'un drame bouleverse sa vie. Dans un accident de voiture, elle perd sa mère et son rêve», mentionne madame Turcotte.

En déménageant chez sa tante, elle se crée une nouvelle vie et se fixe comme objectif de participer à un bal sur glace. «Après plusieurs mois de réadaptation, elle reprend son sport. Lizzie Roy, la vedette locale, ne voit pas son arrivée d'un bon œil et elle fait tout pour saboter ses chances. En même temps, Kylie rencontre un joueur de hockey de 17 ans avec qui elle développe une romance. La fin est surprenante.»

L'auteure aborde le deuil, l'amour et la persévérance avec cette nouvelle publication. «Je parle beaucoup des premières fois. Comme ma fille a 16 ans, je voulais lui écrire une histoire de son âge.»

15 ans d'écriture

Priscilla Turcotte a publié son premier roman en 2010. Quinze ans

plus tard, elle est fière d'arriver avec cette 28e publication. «Mes premiers livres étaient en jeunesse. J'ai ensuite écrit pour les adolescents et les adultes, dans le fantastique, le paranormal, l'érotique et la romance. Pour moi, l'écriture est un bon exutoire et ça m'aide avec ma dyslexie. J'ai beaucoup d'idées qui viennent de ce qui se passe autour de moi.»

Le lancement de *Givre – Bal sur glace* se fera pendant la fête de Noël de Causapscal, le dimanche 14 décembre, en haut de l'aréna Gérard-Duchaine. Il sera disponible dans les librairies la semaine précédente ainsi qu'en ligne sur le site des Éditions de l'Apothéose. Priscilla Turcotte travaille présentement sur une romance spirituelle pour adultes qui sortira au printemps 2026.



Un artiste vient en aide au Musée de Rimouski

Le Musée de Rimouski a officialisé un partenariat avec la Galerie d'art contemporain Champagne & Paradis de Kamouraska et le plasticien Philippe Poullaouec-Gonidec. L'artiste français (photo) s'engage à verser 10 % des ventes de ses œuvres pour contribuer au financement de l'établissement. Dès janvier, la Galerie présentera une exposition solo consacrée au travail de monsieur Poullaouec-Gonidec. Après une fermeture de huit mois pour mener une profonde restructuration organisationnelle, le Musée de Rimouski a rouvert ses portes au public, en septembre dernier. (V.B)



Enrichir l'offre artistique dans La Matapédia

La MRC de La Matapédia lance un appel de candidatures pour des personnes intéressées à offrir des ateliers ou des cours artistiques et culturels sur le territoire dès 2026. L'appel s'adresse aux artistes professionnels et aux citoyens passionnés qui souhaitent transmettre un savoir, une technique ou une tradition. Toutes les formes d'expression sont les bienvenues. Les personnes intéressées ont jusqu'au 31 janvier pour transmettre leur candidature auprès de Karine Lévesque au 418 629-2053, poste 1036 ou par courriel à culture@mrcmatapedia.quebec. (V.B)

CHRONIQUE

par **MARIO BÉLANGER**



Dans un quartier de Berlin

Que savons-nous de la littérature allemande? Très peu, en fait. À part les frères Grimm, qui ont écrit des contes comme *Blanche-Neige*, *Cendrillon* et *Le Petit chaperon rouge*, on ne connaît presque rien de l'univers culturel de ce vaste pays qu'est l'Allemagne, au cœur de l'Europe.

Un livre de l'auteure allemande Katja Oskamp, *Marzahn, mon amour*, a attiré mon attention. Marzahn, c'est un quartier situé à l'est de Berlin, autrefois en ancienne RDA (Allemagne de l'Est). Il souffre d'une mauvaise réputation et où les étrangers ne sont pas toujours les bienvenus.

L'auteure du livre, qui connaît sans doute bien la région, a décidé de polir un peu l'image du quartier, en montrant l'ambiance sympathique qu'on peut y trouver au quotidien et en donnant la parole à des gens ordinaires qui l'habitent. Un film basé sur ce livre a été présenté à la télé allemande.

Soins des pieds

D'abord, il faut expliquer que l'auteure, qui a eu des ambitions littéraires frustrées, n'arrivait pas à subvenir à ses besoins. À 44 ans, elle décide donc de suivre une formation en podiatrie (pour les soins des pieds). Elle obtient donc un travail dans une clinique spécialisée, formant une équipe avec deux collègues féminines. Et c'est là qu'elle se trouve en contact avec une clientèle variée qui lui fournit toute l'inspiration pour raconter une série d'histoires de vie particulières.

Ses clients habituels sont assez âgés, bien sûr. Pour avoir besoin de faire soigner ses pieds, il faut en général avoir des jambes qui ont fait des mil-



L'auteure allemande Katja Oskamp Photo courtoisie

liers de pas! Mais le côté avantageux pour une auteure, c'est que les clients qui la croisent et avec qui elle cause ont en abondance du vécu à relater.

Les bavardages se transforment en cheminements de vie. La routine de certains clients tranche avec les extravagances des autres. Les douceurs et les malheurs du quartier surgissent au fil des pages. Tout ça à travers la manipulation d'un grand nombre de talons et d'orteils...

Marzahn, mon amour, par Katja Oskamp, traduit de l'allemand par Valentin René-Jean, Éditions Zulma, Paris, 2023, 208 pages.

Pour d'autres chroniques «Lecture», consultez notre section dans [Le Soir.ca](http://LeSoir.ca)!

Parmi les finalistes d'un prix canadien



Louis Drainville figure parmi les finalistes des prix ECO Impact Awards 2026 dans la catégorie Sustainability Trailblazer Award. Photo courtoisie

Le propriétaire de l'entreprise Terre-Eau de Saint-Joseph-de-Lepage, Louis Drainville, figure parmi les finalistes des prix ECO Impact Awards 2026 dans la catégorie Sustainability Trailblazer Award.

Johanne Fournier

Cette nomination pancanadienne souligne son engagement exception-

nel en matière de durabilité et d'innovation environnementales. «C'est un prix canadien, souligne l'entrepreneur avec une pointe de fierté. L'organisation est financée par Environnement Canada et le gouvernement de l'Alberta. Je suis très content! Il restera à voir si je vais sortir gagnant ou pas lors de la remise des prix, qui sera à Calgary le 19 février.»

«C'est ÉCO Canada qui m'a demandé de soumettre ma candidature, après avoir travaillé ensemble à la réalisation du bilan carbone de mon entreprise», explique monsieur Drainville.

Fils d'agriculteur, technicien de la faune, biologiste et agronome, Louis Drainville cumule 33 ans d'expérience dans le secteur privé. Entre 1992 et 1998, il a développé l'approche diagnostique agroenvironnementale, qui a été intégrée au Plan agroenvironnemental de fertilisation de l'Ordre des agronomes du Québec en 2002. De 1998 à 2020, il a conseillé jusqu'à 103 entreprises agricoles au sein du club agroenvironnemental Agro-Futur Matane. Parallèlement, il a enseigné à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) pendant plus de 20 ans, soit de janvier 2001 à avril 2022.

Projets innovants

Président-directeur général de Terre-Eau depuis sa fondation en 1994, monsieur Drainville multiplie les initiatives environnementales. De 2003 à 2008, au même moment

où Hydro-Québec mettait en œuvre les premiers appels d'offres publics d'énergie éolienne, il a présidé la Corporation de gestion intégrée de la ressource éolienne (CGIRE).

Par ailleurs, son entreprise conseille notamment la municipalité de Sainte-Luce depuis 2013 pour réduire les nitrites et les nitrates dans l'eau potable, tout en menant le projet Mission Neige visant à améliorer la recharge de la nappe phréatique. En 2010, il a fondé la Ferme expérimentale Terre-Eau (FETE), qui mène des recherches appliquées. Le site comprend un vignoble expérimental de 10 000 plants répartis sur 13 cépages différents. Depuis 2021, des travaux portent sur l'amélioration du potentiel antioxydant des vins blancs par l'utilisation de sirop d'érable lors de la chaptalisation.

Cette nomination fait suite au prix Inspiration de l'UQAR, reçu en octobre 2024, visant à reconnaître sa contribution remarquable au développement professionnel et communautaire.

Échanger des services contre des heures

L'Accorderie de Rimouski-Neigette, qui tenait récemment son assemblée générale de fondation, compte aujourd'hui plusieurs membres qui peuvent s'échanger des services en utilisant une banque d'heures comme monnaie d'échange.

Véronique Bossé

L'organisme a connu une progression non négligeable depuis un an. À pareille date l'an dernier, le comité qui œuvrait pour le retour d'une accorderie dans Rimouski-Neigette était en campagne de financement pour l'obtention de la franchise, dont le coût s'élevait à 5 000 \$.

Depuis septembre, il compte un conseil d'administration officiel avec Dominique Parisé à la présidence, Rosanne Lord à la vice-présidence,

Robert Lemire à titre de secrétaire, Yves Thériault à la trésorerie ainsi que Claudette Harvey, Valérie Larose et Vicky Montour comme administratrices.

«On est vraiment démarré, on invite les gens à rejoindre l'Accorderie pour bénéficier des multiples services qui y sont disponibles. En ayant déjà plus d'une centaine de membres, c'est sûr que la gamme de services est de plus en plus grande», rapporte monsieur Parisé.

Les personnes qui souhaitent devenir membres de l'Accorderie Rimouski-Neigette peuvent téléphoner au 418-896-2896, envoyer un courriel au info.rimouskineigette@accorderie.ca ou visiter le site internet accorderie.ca/rimouski-neigette.



Une partie du conseil d'administration de l'Accorderie de Rimouski-Neigette. Photo Véronique Bossé

Du changement à l’horizon pour l’Arlequin



Le chef et copropriétaire de l’Arlequin, Tommy Roy, a souligné les neuf ans d’existence de son restaurant de Rimouski en indiquant que l’établissement de la rue Saint-Germain Ouest, sous la formule actuelle, prendrait bientôt fin.

Véronique Bossé

Laura Bérubé et Tommy Roy Photo courtoisie

La publication sur la page Facebook de l’Arlequin fait état d’une offre renouvelée dès avril 2026. «J’ai un pincement au cœur de mettre fin à

l’Arlequin sous sa forme originale, celle qui m’aura fait grandir et avancer dans les dernières années. Par contre, j’ai bien hâte de vous annoncer à quel

point cette fermeture va faire évoluer la qualité de notre second resto, le Losange, et la qualité de nos vies» écrit monsieur Roy, copropriétaire du restaurant avec son associée, Laura Bérubé.

Rejoint par téléphone, il précise qu’il n’est pas en mesure d’en dévoiler les détails de son nouveau projet, pour le moment. «L’Arlequin, comme nous l’avons construit dans les neuf dernières années, avec son concept, se trouve dans ses trois derniers mois. Comme nous ouvrons toujours nos réservations trois mois à l’avance, on voulait que notre clientèle le sache pour venir vivre un moment au restaurant Arlequin une dernière fois.»

Suivre les tendances

Tommy Roy mentionne que la décision d’avoir une offre renouvelée provient d’un désir d’évoluer en même temps que l’industrie de la restauration.

plus tard, on évolue en même temps que le resto. C’est aussi un métier de tendances, alors c’est important de les suivre et parfois même de les devancer. C’est donc juste dans cette optique qu’on prend cette décision. Il y a des restaurants qui sont des institutions, qui gardent le même concept pendant des années et ça aussi c’est bien parce qu’on sait pourquoi on y retourne, mais de mon côté, ce n’est pas ça l’Arlequin, c’est évolutif et il va continuer d’évoluer et d’avancer dans le temps.»

Le chef cuisinier pense qu’il pourra en dévoiler davantage au début du mois de janvier. «J’ai confiance qu’on puisse atteindre notre objectif d’être prêt en avril. C’est aussi important pour moi parce qu’il s’agit d’une période où la consommation locale recommence, surtout au Bas-Saint-Laurent avec le crabe qui commence.»

Notons que le Losange, ouvert depuis juin 2024 aussi sur la rue Saint-Germain Ouest, conserve la même formule.

«La restauration évolue tout le temps et nous sommes rendus là. Quand j’ai ouvert le restaurant, je n’avais pas d’enfant, mais maintenant, neuf ans

Rimouski attire davantage de visiteurs

Rimouski a accueilli davantage de visiteurs au cours du dernier été comparativement à 2024, selon les données compilées par son bureau d’information touristique.

Olivier Therriault

En tout, 7 639 personnes ont été reçues entre mai et octobre. Elles venaient passer un séjour moyen de trois jours. Le Service de développement économique et touristique de Rimouski, qui a succédé à la SOPER, indique que la progression du nombre de touristes a été supérieure à 10 % en juin, 29 % en juillet, 13 % en août et 15 % en septembre.

Globalement, les demandes d’infor-

mation ont bondi de 16 % depuis la réouverture du bureau touristique, en mai dernier, désormais ouvert à l’année. Les principaux motifs évoqués pour choisir Rimouski demeurent la facilité d’accès, la présence du fleuve et la diversité des activités de plein air.

En 2025, 75 % des touristes provenaient du Québec, 5 % de l’Ontario et 14 % de l’Europe, dont 11 % de la France. La présentation de la Coupe Memorial, en mai dernier, a par ailleurs contribué à une hausse de 2 % de la fréquentation.

Île Saint-Barnabé toujours populaire

L’île Saint-Barnabé a accueilli 3 800 visiteurs en 2025, une augmentation



Des visiteurs et des festivaliers présents lors des Terrasses urbaines de Rimouski. Photo courtoisie Iften Redjah

de 8 % par rapport à l’année précédente. Parmi eux, 90 % des réservations provenaient de la population locale, dont une majorité vivait une première expérience sur l’île Le camping rustique a cumulé 278 nuitées, une hausse de 49 % par rapport à 2024.

Pour accentuer encore plus sa pro-

motion touristique, la Ville a récemment lancé un sondage destiné aux entreprises et organisations touristiques. Ses dirigeants souhaitent prendre acte de leurs observations, enjeux et priorités afin de guider les actions futures. Les entreprises ont jusqu’au 16 décembre pour remplir le sondage.

Une échelle pour grandir en confiance

COSMOSS Rimouski-Neigette propose l'échelle de croissance *Grandir en confiance* pour favoriser le développement des 0 à 5 ans. Ce nouvel outil permet aux parents et à l'enfant de mesurer son développement physique et affectif.

Annie Levasseur

«On l'appose au mur afin de prendre régulièrement la grandeur de l'enfant, mais il y a un petit plus à une échelle standard. Elle offre l'occasion de voir les différents stades du développement de l'enfant. Avec de petites bulles, il dit, par exemple, de quoi il a besoin, pourquoi est-il si fier de lui ou ce qu'il est capable de faire», explique l'agente de liaison et d'expertise à COSMOSS Bas-Saint-Laurent, Julie Berthiaume.

L'objectif de cette initiative est que la valorisation de l'enfant vienne autant de l'extérieur que de l'inté-

rieur. Elle permet de miser autant sur les petites que sur les grandes réussites. «L'enfant devient compréhensif face à ce qui se passe à l'intérieur de lui quand il réussit, qu'il persévère ou qu'il nomme ses besoins, notamment. C'est pour les tout-petits, mais on souhaite que ces habiletés perdurent», ajoute madame Berthiaume.

L'échelle sera distribuée par des organismes locaux, dont la Maison des Familles de Rimouski-Neigette. «Des capsules vidéo vont aider nos équipes à présenter l'échelle aux parents, mais aussi les parents à savoir comment l'utiliser», indique la directrice générale de l'organisme, Tracy Thibeault.

L'échelle de croissance présente six principes de développement, soit le lien d'attachement, les goûts et les intérêts, la reconnaissance des émotions, l'autonomie, la recon-



La représentante de COSMOSS Bas-Saint-Laurent, Julie Berthiaume, expérimente l'échelle de croissance avec deux enfants. Photo Annie Levasseur

naissance de ses forces ainsi que l'identification des fiertés malgré les difficultés. «C'est pour que l'enfant développe lui-même sa confiance. Ça lui permet de dire comment il se sent et de discuter de sa journée pour finalement créer un lien privilégié avec son parent», indique madame Thibault.

L'échelle de croissance sera à la disposition des parents par l'intermédiaire d'organismes qui offrent des services aux familles, tels que les services de garde, les bibliothèques, Accueil et maternité, le CLSC et le Centre de pédiatrie sociale.

Fondation Santé Rimouski

Un casse-tête en soutien aux petits héros

La Fondation Santé Rimouski mettait en vente le mois dernier un projet conçu en partenariat avec Armoires Perreault : un casse-tête de 1000 morceaux, dont les profits soutiendront le Mois des petits héros.

Véronique Bossé

500 casse-têtes, en vente au coût de 30 \$ dans plusieurs commerces de Rimouski, ont été fabriqués dans le cadre de cette initiative. La directrice générale de la Fondation, Caroline Pelletier, estimait qu'en date du 2 décembre, une centaine de casse-têtes devaient être encore disponibles à l'achat.

Elle raconte que l'idée de vendre un casse-tête est née lors d'une rencontre d'équipe. «On cherchait une idée originale pour soutenir la Fondation avec un article promotionnel relativement abordable. En échangeant lors



Le casse-tête de 1000 morceaux est en vente dans quelques commerces. Photo Fondation Santé Rimouski

d'une réunion d'équipe, l'idée nous a été soumise par une collègue. On sort vraiment des sentiers battus.»

La Fondation a ensuite choisi de transposer en casse-tête une œuvre d'une infirmière clinicienne en pédiatrie à la retraite, Chrystiane L'Italien. L'œuvre,

exposée en pédopsychiatrie à l'hôpital de Rimouski, a été réalisée par madame L'Italien lors d'un atelier des Insoumis. «Tous les gens qui passent devant l'œuvre trouvent qu'elle est colorée. Elle est vraiment belle : elle est composée de genre de petits monstres. C'est ludique, coloré et

vivant et c'est très symbolique», mentionne madame Pelletier.

Elle ajoute que la Fondation a opté pour un casse-tête de 1000 morceaux en raison de l'ampleur de la toile, afin d'obtenir un visuel intéressant.

En soutien au Mois des petits héros

La directrice générale de la Fondation réitère que les profits obtenus avec la vente des casse-têtes soutiendront le Mois des petits héros, qui se tient en février.

«Chaque année, depuis 10 ans, ce mois vient en aide aux enfants qui sont suivis en psychiatrie et en pédopsychiatrie à l'hôpital de Rimouski. La Fondation est également marraine du Centre de pédiatrie social, le Petit Repère, ici à Rimouski. Nous avons un engagement de 60 000 \$ par année pour soutenir ce qui se fait au centre.»

CARNET DE CHEZ NOUS



Pour publier une annonce dans le Carnet de chez nous, envoyez votre message au plus tard le jeudi avant la parution du journal de la semaine suivante au alevasseur@lesoir.ca.

Club des 50 ans et plus de Saint-Pie-X

Le Club des 50 ans et plus de Saint-Pie-X avise ses membres que le renouvellement des cartes d'adhésion pour l'année 2026 est commencé. Vous pouvez vous procurer votre carte au coût de 25 \$, les mardis, jeudis et vendredis, de 13 h à 15 h, au centre communautaire Saint-Pie-X (boulevard A.-Buies). Pour plus d'information : Annette Caron au 418 725-4441.

Tricotés Serrés

La chorale des Voix de la Vallée et la chorale des élèves de l'école de Val-Brillant présenteront *Tricotés Serrés* le samedi 13 décembre, à 14 h, à l'église de Val-Brillant. Les billets sont au coût de 22 \$ pour les adultes, de 10 \$ pour les étudiants (primaire et secondaire) et gratuits pour les 5 ans et moins. Ils peuvent être achetés auprès des choristes, au 418-631-3198 ou à l'entrée (25 \$). Line Croft et Isabelle Roy seront à la direction, Guillaume Aubertin au piano et Anne Bilodeau au violon.

L'Ensemble Antoine-Perreault

L'Ensemble Antoine-Perreault vous invite à son prochain concert qui se tiendra le dimanche 21 décembre, à 14 h, à la Salle Desjardins. Ses musiciens vous feront amorcer les Fêtes en beauté avec des œuvres de compositeurs de renom, tels Bedrich Smetana, Antonin Dvořák, Sergueï Prokofiev, David Lovrien, Johan de Meij et Gustav Holst. Les billets sont en vente sur le site de Spect'Art Rimouski.

RESPIR

Les personnes intéressées à faire partie du club de lecture de RESPIR sont invitées à se joindre au groupe. À noter qu'il faut être membre de l'organisme. Information : Diane St-Laurent au 418 724-2437. Les rencontres se tiennent les deuxièmes mercredis de chaque mois, de 13 h 30 à 15 h, au B-121 du Grand Séminaire. La prochaine est

prévue le 10 décembre. L'activité *Rencontre vers soi* qui se tient le deuxième mardi du mois aura désormais lieu à la salle 2 du sous-sol de l'église Saint-Pie-X (entrée par la porte arrière de l'église sur la 4^e Rue). Vous pouvez visiter le www.respir.ca pour connaître les dates des activités.

Église de Sainte-Blandine

Une messe ou une célébration de la Parole a lieu tous les dimanches, à 11 h, à l'église de Sainte-Blandine. La chorale a besoin de nouveaux chanteurs pour le premier et le troisième dimanche de chaque mois. Les pratiques se tiennent une heure avant la messe, soit vers 10 h. Dans le cadre de l'Année sainte (Jubilé 2025), l'église est ouverte toute l'année les mardis, de 13 h à 16 h, et les mercredis, de 10 h à 14 h, pour vous recueillir et méditer. La loterie annuelle est de retour. Les tirages se tiendront le 1^{er} dimanche de mois de juin à décembre. Coût du billet : 40 \$ et quatre prix pour chaque tirage : 1^{er} 200 \$, 2^e 100 \$, 3^e 100 \$ et 4^e un chèque-cadeau de 50 \$ dans des commerces de la région. Pour information et achat de billets : 418 735-2022.

Club de Bridge de Rimouski

Les séances de la 58^e saison du Club de bridge de Rimouski se tiennent les lundis et les mercredis, à 13 h 15. Pour venir voir comment se joue le bridge, communiquez avec Denise au 418 723-6139 ou Ghislaine au 418 723-4900. Le local du club est situé au centre communautaire de Sainte-Odile. Bienvenue aux amateurs de jeux de cartes!

Bingo Saint-Germain

Un bingo au profit de la cathédrale de Rimouski se tient tous les mercredis, à 19 h, à la salle Marcel Gagné qui est située à l'arrière de la cathédrale (accès par la rue des Marguilliers ou la rue Sainte-Marie). On joue pour un montant minimum de 2650 \$ et jusqu'à 4000 \$, un gros lot de 1000 \$ chaque soir et un cumulatif variant de 1000 \$ à 2300 \$ selon le nombre déterminé de boules. Information : 418 724-4545.

Bingo des Alcyons

Le Bingo des Alcyons se tient tous les mardis, à 19 h, au 1237, rue Thibault, à Mont-Joli. En tout, 3000 \$ en prix, 14 tours, 3 tours spéciaux, billets-surprises

et gros lot de 1200 \$. Bienvenue et merci d'être là! Information : 418 775-2653.

Cathédrale de Rimouski

Une messe a lieu tous les dimanches, à 11 h, à la cathédrale de Rimouski. Vous êtes invités à prendre connaissance, sur le panneau indicateur placé à l'avant de la cathédrale, des dates et heures des cérémonies religieuses, des activités culturelles et de tous les services offerts par la Fabrique St-Germain. Information : 418 724-4545.

Al-Anon et Alateen

Êtes-vous préoccupé par la quantité d'alcool consommée par une autre personne? Al-Anon et Alateen peuvent vous aider. Des réunions sont prévues tous les mardis, à 19 h 30, au 358, avenue Sirois à Rimouski. Information : 418 721-4747 ou 1 888-4AL-ANON.

Club Les Dégourdis

Le club Les Dégourdis de Rimouski joue au crible tous les jeudis, dès 13 h, au Cercle culturel de l'amitié à Nazareth. Pour partenaire ou info : May 418 723-7204. On vous attend en grand nombre.

Gamblers Anonymes

Le groupe Gratitude de l'association Gamblers Anonymes tient des réunions tous les mercredis, à 20 h, au 455 rue Cartier, à Rimouski. Gamblers Anonymes est un groupe de 12 étapes pour les personnes qui ont un problème de jeu. Pour plus d'information : gaquebec.org ou 1-866-484-6664.

Alcooliques Anonymes

Vous avez un problème d'alcool? Alcooliques Anonymes peut vous aider. Des rencontres ont lieu tous les jours soit en présentiel ou en mode virtuel sur la plateforme ZOOM. Pour en savoir plus, téléphonez au 1 888 857-4784 ou visitez le site web aaregion88.org sous l'onglet *trouver une réunion*. Notre but est de demeurer sobres et d'aider d'autres alcooliques à le devenir.

SUDOKU

1				5	8	6	4	2
9			1		3		7	
		8	4	7		1		9
7		4		2			6	
8	6	3			1			
	9				6			
		9		1	4	2		
			2					1
4		1	3				9	

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier: vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

9	6	7	5	8	3	2	1	4
5	1	4	7	2	6	9	8	3
3	8	2	1	4	9	7	6	5
8	4	2	1	4	9	7	6	5
2	9	6	3	7	5	8	1	4
7	2	1	9	4	5	3	6	8
5	9	3	6	2	8	1	4	7
6	3	8	1	7	2	4	5	9
8	7	1	5	3	9	2	4	6

MOT CACHÉ

A ACTEUR ADAPTATION AFFICHE ANGLE ANIMATION ANNONCE B BUDGET C CADRAGE CAMÉRA CINÉASTE COMÉDIE	D DÉCOR DIFFUSION DISTRIBUTION DOCUMENTAIRE DOUBLAGE DRAME E ÉCLAIRAGE ÉCRAN EFFET F FICTION FIGURANT	F FILM G GÉNÉRIQUE H HÉROS HISTOIRE HUMOUR I IMAGE INTERPRÈTE L LENTILLE M MAQUILLAGE	M MIXAGE MONTAGE MUSIQUE O OSCAR P PERSONNAGE PLAN PLATEAU PRODUCTEUR PUBLICITÉ R RÉALISATEUR RÔLE	S SALLE SCÉNARIO SCÈNE SÉQUENCE STUDIO SYNOPSIS T TECHNICIEN TÉLÉVISION TITRE TRUCAGE V VEDETTE	V VIDÉO Z VOIX ZOOM
---	--	---	--	--	---

S	N	E	I	C	I	N	H	C	E	T	N	A	R	C	E	E	T	F	E
T	C	U	C	P	R	O	D	U	C	T	E	U	R	T	C	E	I	U	P
L	N	E	A	N	E	U	Q	I	R	E	N	E	G	L	F	C	Q	E	N
E	E	A	N	E	O	C	O	M	E	D	I	E	A	F	T	I	R	O	O
V	G	N	R	A	T	N	R	O	C	E	D	I	E	I	S	S	I	S	R
A	E	A	T	U	R	A	N	G	L	E	R	N	O	U	O	T	E	V	U
H	R	D	R	I	G	I	L	A	U	A	O	N	M	N	A	Q	N	O	E
S	U	E	E	D	L	I	O	P	G	I	B	E	N	T	U	I	O	I	T
E	O	M	M	T	A	L	F	E	T	U	G	A	P	E	R	N	I	X	C
N	R	R	O	A	T	C	E	A	D	A	G	A	N	S	O	T	T	M	A
O	D	I	E	U	C	E	M	G	L	E	D	C	E	C	I	E	U	A	E
I	I	E	A	H	R	I	E	B	E	A	E	N	L	E	D	R	B	Q	L
S	F	R	O	T	N	T	U	A	C	T	S	D	O	N	U	P	I	U	L
I	F	I	S	A	N	O	E	T	Z	I	I	Y	R	E	T	R	R	I	A
V	U	O	C	G	D	E	V	H	R	O	N	C	N	A	S	E	T	L	S
E	S	T	A	E	G	A	M	I	C	U	O	E	I	O	M	T	S	L	E
L	I	S	R	P	L	A	N	U	D	I	C	M	A	L	P	E	I	A	R
E	O	I	E	G	A	X	I	M	C	E	F	A	L	S	B	S	D	G	T
T	N	H	M	O	N	T	A	G	E	O	O	F	G	I	T	U	I	E	I
R	U	E	T	A	S	I	L	A	E	R	D	E	A	E	F	E	P	S	T

SOLUTION DE MOT CACHÉ : TOURNAGE

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

1. Chef mafieux — Pointes de terre.
2. Salut de Romain — Qui ne peut se détériorer.
3. Répond vivement à — Bruit sec.
4. Associer — Hymne.
5. Épaisse — Ébriété.
6. Terme de sport — Gros rongeur.
7. Dérange — Flan breton.
8. Dans la gamme — Petit cloporte.
9. Compliment — Signe de musique.
10. Pacage — Centre d'étude du Talmud.
11. Modifier — Prénom.
12. Frères ennemis de Lucky Luke — Division d'un acte.

VERTICALEMENT

1. Qui se développe dans la même direction — Disque.
2. Dégradée — Première lettre de l'alphabet grec.
3. Potelée — Examen.
4. Oiseau qui cacarde — Avance dans l'eau.
5. Coulant — Petite baie — Se joue sur une grille.
6. Qui se pose des questions — Unité monétaire.

7. Les fesses à l'air — Trimaran.
8. Sanguinaire.
9. Rétribution d'un comédien — Fiasco.
10. Matière qui polit par frottement — Dévorer.
11. Projets — Très jeune poisson.
12. Endroit quelconque — Visage.

E	N	E	C	S		N	O	T	V	D	12
C	I	R	E	R	E	G	N	V	H	C	11
V	A	I	H	S	E	Y	E	R	P		10
F	E	L	C		I	E	G	O	L	E	9
	L		E	L	E	S	V		V	L	8
R	A	F		E	I	N	N	E		E	7
U		I	T	U	O	G	V		T	E	6
E	S	S	E	R	V	I	E	E	I	L	5
T	N	V	H	C		R	E	I	L	L	4
C	V	C		E	T	S	O	P	I	R	3
E	L	B	V	S	U	N	I		E	V	2
S	A	P	C		N	I	V	R	A	P	1
12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

~ Messe 10^e anniversaire

Tant et aussi longtemps que le cœur se souvient, les êtres que nous aimons y demeurent et y vivent.

Le dimanche 14 décembre 2025 à 11 h, en la cathédrale Saint-Germain de Rimouski, sera célébrée une messe pour souligner le 10^e anniversaire du départ de madame Thérèse Clapperton ainsi que son époux, monsieur René Dubé, décédé le 29 octobre 2024. Ensemble, ils étaient les parents de Marie-Lydia et Louise, grands-parents de Rosanne et Adèle Lavoie.

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à la famille pour cette célébration.



Madame Thérèse Clapperton
et
Monsieur René Dubé



418 722-7044

286, St-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski | www.cfbsl.com

Célébration de la vie

~ Avis de décès et remerciements

Au Centre de santé et de services sociaux de la Mitis le 26 novembre 2025, est décédée à l'âge de 100 ans et 1 mois madame Gilberte Cormier, demeurant à Mont-Joli, fille de feu monsieur Jean-Pierre Cormier et de feu madame Jeanne Dubé.

La famille recevra les condoléances le samedi 13 décembre, à compter de 9 h, directement à l'église Saint-Rémi de Price, située au 33, rue de l'Église à Price. Les funérailles seront célébrées le même jour, au même endroit à 10 h 30 et de là au mausolée Saint-Germain de Rimouski.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Claude (Germaine Bourque), Gaétan (Gisèle Beaulieu), Noëlla (Guy Emond), Monique (Hypolite Bourque), Lisette et Michel, ses nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses arrière-arrière-petits-enfants, ses neveux, ses nièces, ses cousins, ses cousines et ses ami(e)s. Elle était également la mère de feu Lise, Annette, Pierrette et Claudette (feu Daniel Bélanger).

En douceur, sans le moindre bruit, comme un oiseau prenant son envol, Gilberte s'en est allée au Royaume du Père. Merci de votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel du CSSS de la Mitis ainsi que le personnel de la Résidence de Mont-Joli pour leur grand dévouement.

La famille



Madame
Gilberte Cormier
1925 - 2025

~ Avis de décès et remerciements

À son domicile le 24 novembre 2025, est décédé à l'âge de 76 ans et 6 mois, monsieur Claude Langlois, demeurant à Saint-Octave-de-Métis, autrefois de Thetford Mines, conjoint de madame Colette Dubois, fils de feu monsieur Adrien Langlois et de feu madame Rita Landry.

La famille recevra parents et ami(e)s, le samedi 20 décembre, de 13 h à 17 h, au 253, 3^e rang O à Saint-Octave, pour rendre un dernier hommage à Claude. Une rencontre sera prévue pour la famille éloignée à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil sa conjointe Colette; les enfants de sa conjointe, Sarahyan et Karine-Audrey (Patrick Renaud). De la famille Langlois, il était le frère de Yves (feu Jovette Landry), feu Michel (Claire Lacroix) et de feu Francine (Germain Landry). De la famille Dubois, il était le beau-frère de feu Marielle, feu Angèle (feu Pierre-Paul Léveillé), Yolande (Robert Delisle), Édith (Gilles Gagnon), Jasmine (feu Pierre Taylor, Richard Chamberland), Alain (Ginette Bélanger), Christian (Lise Wauthier), Solange, Francine (Normand Jobin), feu André (Diane Roy), Daniel (Paule Bellavance) et Hélène (Benoit Lequin). Il laisse également dans le deuil ses neveux, ses nièces, ses cousins, ses cousines et ses ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Santé de La Mitis par l'entremise de leur site Internet : <https://lafondationsm.org/>

Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien.

Colette



Monsieur
Claude Langlois
1949 - 2025



418 775-2910 | Salon Onésime Frigon

175, rue Doucet, Mont-Joli, G5H 1R8 | www.cfbsl.com

~ Avis de décès et remerciements

À la Maison Marie-Élisabeth le 27 novembre 2025, est décédée à l'âge de 88 ans et 6 mois madame Claudette Chrétien, demeurant à Rimouski, fille de feu monsieur Yvon Chrétien et de feu madame Ernestine Gagné.

Une célébration commémorative pour souligner le départ de madame Chrétien a eu lieu le dimanche 7 décembre dernier en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon.

Elle laisse dans le deuil sa soeur Yvonne (Paul-Émile Paré), son neveu de coeur Marc Paré (Nathalie Leblanc), ses cousins, ses cousines et ses ami(e)s. Elle était également la soeur de feu Rita.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison Marie-Élisabeth par l'entremise de l'hôtesse au mausolée ou par leur site Internet : www.maisonmarieelisabeth.ca

Merci pour votre présence et votre soutien. Un remerciement particulier s'adresse au personnel de la Maison Marie-Élisabeth pour leurs bons soins.

La famille



Madame
Claudette Chrétien
1937 - 2025

~ Avis de décès et remerciements

Au Centre d'hébergement de La Mitis, le 26 novembre 2025, est décédé à l'âge de 72 ans, monsieur René Deschênes, demeurant à Saint-Gabriel, fils de feu monsieur Wilfrid Deschênes et de feu madame Gertrude Garon.

La famille recevra les condoléances le samedi 10 janvier de 13 h à 16 h à la salle des 50 ans et plus de Saint-Gabriel située au 104, rue Berger à Saint-Gabriel.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Dave (Manon Emond), Maude Natacha (Styve Ouellet) et Mike; ses petits-enfants : Lana-Marjorie, Jordan, Alicia et Suzie; la mère de ses enfants, Régine Ouellet; ses frères et ses sœurs : Monique (Jean-Marie Ouellet), Jean-Yves, Lisette et Gaétan; ses neveux, nièces, ainsi que de nombreux parents et ami(e)s. Il était également le frère de feu Lucie (André Corriveau).

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association pulmonaire du Québec par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : <https://poumonquebec.ca/>

Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel de l'Hôpital de Rimouski et à son infirmière à domicile Myriam Lévesque pour leur dévouement et les bons soins prodigués à René.

Dave, Natacha et Mike



Monsieur
René Deschênes
1953 - 2025



418 722-7044

286, St-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski | www.cfbsl.com



418 722-7044 | Site mausolée Élisabeth-Turgeon

280, 2^e Rue Est, Rimouski, G5L 7C1 | www.cfbsl.com

Chaque souvenir devient lumière,
Chaque geste, une trace précieuse.
Leur voix peut se taire,
Mais leur présence demeure silencieusement fidèle.

Le deuil est le prix de l'amour,
Mais aussi le chemin de la mémoire.
Et dans le calme des jours à venir,
Ils resteront près de nous, autrement.

Célébration de la vie

Avis de décès et remerciements

À l'Hôpital régional de Rimouski le 25 novembre 2025, est décédé, subitement, à l'âge de 74 ans et 9 mois Dr. Gaëtan De Repentigny, demeurant à Rimouski, époux de madame Diane Rioux, fils de feu monsieur Roger De Repentigny et de feu madame Germaine Trahan.

La famille recevra les condoléances le dimanche 14 décembre de 13 h à 16 h à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski.

Il laisse dans le deuil son épouse Diane, son fils Antoine, sa fille Claudia (Brandon Ross), sa belle-fille Valérie (Maxime Côté), ses petits-enfants adorés Alec et Mia, ses frères et soeurs Yvan (Michelle Fyfe), Jacline (feu Guy Leblanc), Lucille (Jean-Pierre Reid), Gilles (feu Agathe Lessard), Laurent (Ghislaine Leclerc), Ginette, Lucie (Bernard Bourque) et Danielle (Bob Boyce), ses beaux-frères et ses belles-soeurs de la famille Rioux, de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, ami(e)s et anciens collègues de travail. Il était également le frère de feu Jacques (Monique Boyer) et de feu Gérard.

Vos témoignages de sympathies peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC par l'entremise de l'hôtesse au mausolée ou par leur site Internet : www.coeuretavc.ca

Merci de votre chaleureuse présence. Un remerciement particulier s'adresse aux paramédics et au personnel de l'Urgence de l'Hôpital de Rimouski pour leur dévouement ainsi qu'à la Docteure Marie-Claude Duchesne, une médecin dévouée.



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044 | Site mausolée Élisabeth-Turgeon
280, 2^e Rue Est, Rimouski, G5L 7C1 | www.cfbsl.com

Diane et la famille



**Monsieur
Gaëtan De Repentigny
1951 - 2025**

Avis de décès et remerciements

Au Centre d'hébergement de La Mitis le 1^{er} décembre 2025, est décédée à l'âge de 97 ans et 4 mois, madame Marie-Reine Caron, demeurant à Mont-Joli, autrefois de Saint-Gabriel, épouse de feu monsieur Marcel Dupont, fille de feu monsieur Joseph Louis Caron et de feu madame Laura Bérubé.

La famille recevra les condoléances le samedi 13 décembre à compter de 9 h, à la salle des 50 ans et plus de Saint-Gabriel située au 104, rue Berger à Saint-Gabriel. Les funérailles seront célébrées le samedi 13 décembre à 11 h, en l'église de Saint-Gabriel.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Philibert, Louis (Nycole Robichaud), Laura (feu Roger Brisson), Simonne (Clément Lebel), Jean-Paul (Suzanne Gallant), Gertrude (Jacques Banville) et Louise (Jacques L'Italien); ses petits-enfants : Isabelle, Jason, Kathleen, Karine, Sébastien, Sandra, Joanie, Yohan, Claude et Keven, ses arrière-petits-enfants; ses frères et ses soeurs : Jeanne D'Arc, Gertrude, Josée, Gérard, Benoit et Aline; ses neveux, nièces, cousins, cousines et ses ami(e)s. Elle était également la sœur de feu Roger, Marc-Yvon, Jean-Baptiste, Iréné, Laurette et Jean-Wilson, et la mémé de feu Karl Brisson.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à Moisson Mitis par l'entremise de l'hôtesse au salon.

Merci du fond du coeur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse à la Maison des Grands-Parents de Saint-Gabriel pour les 21 ans de bons soins, ainsi qu'à celui du 3 sud et 4 sud-est du Centre d'hébergement de la Mitis pour leurs bons soins.



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 775-2910 | Salon Onésime Frigon
175, rue Doucet, Mont-Joli, G5H 1R8 | www.cfbsl.com

La famille



**Madame
Marie-Reine Caron
1928 - 2025**

En souvenir

Le 15 décembre prochain, ça fera 20 ans que David est parti.

En tant que mère, je considère que je ne ferai jamais le deuil de son avenir, car David n'a pas eu le privilège de vieillir, il est parti trop tôt à seulement 17 ans.

Toutes ces années sans lui m'ont fait me rendre compte que la vie est précieuse, qu'il faut la vivre pleinement, que chaque beau moment est un cadeau de la vie, et que dire à mes proches que je les aime est très important.

Cher David,

Les souvenirs de toi sont des éclats de soleil, à conserver dans le coeur, et qui percent le voile de la tristesse.

L'empreinte que tu as laissée demeure profondément ancrée dans le coeur de ceux qui t'ont aimé.

Que ta lumière continue de briller en nous.

Martine, ta mère qui t'aime et t'aimera toujours. xx

Prenons quelques instants pour nous remémorer le souvenir de monsieur David Michaud décédé le 15 décembre 2005.

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à la famille, en pensée, en ce jour de souvenir.



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044
286, St-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski | www.cfbsl.com



**Monsieur
David Michaud**

Avis de décès et remerciements

À l'Hôpital régional de Rimouski le 3 décembre 2025, est décédé à l'âge de 91 ans et 2 mois monsieur Régent Gagnon, demeurant à Rimouski, époux de feu madame Jeannine Deschamps, fils de feu monsieur Joseph Gagnon et de feu madame Laurette Desjardins.

La famille recevra les condoléances le vendredi 12 décembre de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski et de là aux Jardins commémoratifs St-Germain de Rimouski.

Il laisse dans le deuil ses enfants Lucie (Francis Gagnon), Sylvie (feu Christian Desrosiers), Gilles, Josée (Lucien Bernatchez) et Manon, ses petits-enfants Jean et France, ses arrière-petits-enfants John-William, Victoria et Mélodie, son frère et ses soeurs Lise (feu Maurice Robert), Claire, Ghislain (Cécile Fraser) et Lucie (Richard Guay) ainsi que de nombreux parents et ami(e)s. Il était également le père de feu Johanne.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association du cancer de l'Est du Québec par l'entremise de l'hôtesse au mausolée ou par leur site Internet: www.aceq.org

Un remerciement particulier s'adresse au personnel soignant de l'Hôpital régional de Rimouski pour les bons soins prodigués.

La famille



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044 | Site mausolée Élisabeth-Turgeon
280, 2^e Rue Est, Rimouski, G5L 7C1 | www.cfbsl.com



**Monsieur
Régent Gagnon
1934 - 2025**



Arrangements funéraires préalables

3 bonnes raisons d'y voir dès maintenant

Les arrangements funéraires préalables, communément appelés « préarrangements funéraires », sont un contrat que vous concluez de votre vivant afin de prévoir les diverses mesures à mettre en œuvre après votre décès. Ils peuvent comprendre les services funéraires (ex. : cérémonie, crémation) ainsi que l'achat de biens (ex. : urne). Vous pouvez en outre signer un contrat d'achat préalable de sépulture (ex. : lot dans un cimetière, niche dans un columbarium).

Voici les principaux avantages de prendre les choses en main tandis que vous le pouvez :

Libérer vos proches : en faisant vous-même les démarches, vous facilitez la vie de vos proches en leur épargnant nombre de formalités au moment de votre décès. Vous leur évitez également d'avoir à prendre une foule de décisions difficiles sous le coup de l'émotion.

Faire respecter vos volontés : les arrangements funéraires préalables vous permettent d'énoncer vos souhaits et d'ainsi obtenir un rituel à votre image (type de cérémonie, disposition de la dépouille, etc.). Ce contrat étant régi par la loi, les dispositions que vous y prévoyez devront être respectées.

Profiter des prix d'aujourd'hui : à la signature du contrat, les prix sont « gelés ». Vous êtes donc à l'abri de

l'inflation – il est d'ailleurs interdit d'ajouter une clause d'indexation au coût de la vie. Autrement dit, peu importe le moment de votre décès, vous recevrez les services que vous avez retenus, et ce, quelle que soit leur dévaluation.

Vous êtes prêt à planifier votre départ? Demandez une consultation dans un établissement funéraire de votre région.

Avis de décès

Au Manoir des Pignons d'Amqui, le 2 décembre 2025, est décédée à l'âge de 88 ans et 9 mois madame Gabrielle Lévesque demeurant à Mont-Joli, épouse de feu monsieur Dieudonné Houde.

La famille recevra les condoléances le vendredi 12 décembre de 19 h à 21 h et le samedi 13 décembre de 8 h 30 à 10 h à la Maison funéraire Bissonnette située au 39, avenue de la Gare à Mont-Joli. Une cérémonie commémorative pour souligner le départ de madame Lévesque suivra à 10 h 30 en l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Mont-Joli.

Elle laisse dans le deuil ses fils Mario (Martine Richard) et Serge (Louise Mallard), sa sœur Gemma (Guy Fortin), ses frères Guy (Jocelyne Belleville) et Hervé (Francine Côté), ses belles-sœurs de la famille Houde, neveux, nièces ainsi qu'autres parents et ami(e)s.

Elle est partie rejoindre son époux bien-aimé Dieudonné et ses frères qu'elle aimait et qui l'ont précédée : Claude, Jean-Yves et Marcel.

La famille remercie toutes les personnes qui lui témoigneront des marques de sympathie et les assure de sa profonde gratitude.

Les services professionnels ont été confiés à la Maison funéraire Bissonnette, une filiale du réseau HG Division certifiée Distinction par la Corporation des thanatologues du Québec et par le Bureau de normalisation du Québec.

Entreprise Certifiée DISTINCTION par la Corporation des thanatologues du Québec

418 723-9294 | 418 775-2264

125, rue Saint-Louis, Rimouski, QC G5L 5P9

www.centrefunerairebissonnette.com



Madame
Gabrielle Lévesque
1937-2025

Avis de décès

Au CHSLD de Repentigny le 17 novembre 2025 est décédée à l'âge de 78 ans, Mme Jocelyne Raymond, épouse de Monsieur Bertrand Normandin, fille de feu Madame Gisèle Côté et de feu Monsieur François Raymond.

La célébration de vie aura lieu le 13 décembre 2025 à 14 h 30, Église de la Purification de la vierge Marie, 445, rue Notre-Dame Repentigny QC J6A 2T3.

Jocelyne laisse dans le chagrin son mari Bertrand Normandin, ses enfants: François (Nathalie), Philippe (Marie-Hélène), Benoît (Carine) et Marie-Andrée (Joël), ses petits-enfants: Camille, Félix, Thomas, Élixa et Emma-Skyler, ses frères et sœurs Pierre (Suzanne), Judith (Denis), Nicole, Michèle et Pascale, ainsi que plusieurs autres membres de la famille et amis.

Une partie des cendres de la défunte seront déposées à sa demande, au mausolée de Rimouski.

Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien lors de l'hospitalisation de Jocelyne.



Madame
Jocelyne Raymond
1948-2025

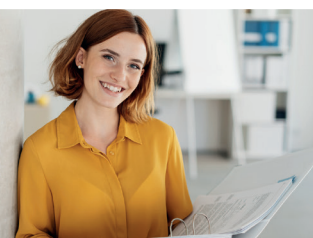


LES PETITES ANNONCES CLASSÉES



POUR ANNONCER :
fmimeault@lesoir.ca
581 805-9908
poste 3240

Avis et emplois



SERVICE

ACCOMPAGNEMENT FUNÉRAIRE pour les personnes à faible revenu. Exposition à l'endroit désiré et dispersion des cendres dans la nature en toute légalité.

Communiquez avec **Martin Marquis**, célébrant, au **418 723-4545**

RECYCLEZ VOTRE JOURNAL

Avis de clôture d'inventaire

(Avis dans un journal : C.c.Q., art. 795 al. 2)

Avis est donné, conformément au Code civil du Québec, de la clôture de l'inventaire en regard de la succession Jean-Marie GAUDREAU, en son vivant, résidant au 644, boul. St-Germain, Rimouski (Québec) G5L 3S2 et décédé à Rimouski le 18 septembre 2023. Cet inventaire peut être consulté par toute personne ayant un intérêt, chez le notaire Harold Thibeault, au 38, ch. Duchénier, St-Narcisse-de-Rimouski, (Québec) G0K 1S0.

Rimouski, le 10 décembre 2025
Gaston DUMONT, liquidateur.

Le SOIR

Votre annonce AURAIT PU ÊTRE ICI

Et vous auriez tapé dans le mille!

Contactez nos conseillers ou
conseillères en solutions
médias dès aujourd'hui



AVIS PUBLIC

Prenez avis que le Conseil de la MRC de La Mitis a adopté, le 26 novembre 2025, le calendrier des séances ordinaires du Conseil ainsi que du comité administratif pour 2026. Les séances auront lieu au 1534, boul. Jacques-Cartier, Mont-Joli et les dates retenues sont les suivantes :

COMITÉ ADMINISTRATIF – 16 H 30 CONSEIL DES MAIRES – 19 H 00

4 février 2026	11 février 2026
4 mars 2026	11 mars 2026
1er avril 2026	8 avril 2026
6 mai 2026	13 mai 2026
3 juin 2026	10 juin 2026
8 juillet 2026	8 juillet 2026
2 septembre 2026	9 septembre 2026
7 octobre 2026	14 octobre 2026
4 novembre 2026	25 novembre 2026
16 décembre 2026	16 décembre 2026

S'il advenait un changement de date, un avis public sera publié sur le site web au www.mrcmitis.ca pour aviser la population.

Donné à Mont-Joli ce
10 décembre 2025

Annick Marquis
Directrice générale de la MRC de La Mitis

LA SPAQ RECRUTE !

à AMQUI et/ou MATANE
et les alentours.

DEVENEZ PATROUILLEUR DE STATIONNEMENT

10 à 20h par semaine

HORAIRE FLEXIBLE

à partir de 30 \$ / h

ENVIRONNEMENT DYNAMIQUE ET STIMULANT

Informations et candidatures à rlandry@spaq.com

Société Parc-Auto du Québec





Braconnage : des agents font la lumière

De récentes opérations anti-braconnage démontrent que les agents de protection de la faune, en dépit d'un nombre décroissant, et de fermetures de bureaux régionaux, assurent l'application des lois et règlements qui protègent la faune des activités illégales, comme le braconnage.

Une enquête à succès, menée depuis le 29 octobre, a conduit des agents de protection de la faune dans la Baie-des-Chaleurs, où ils ont interrogé quatre individus. Ces derniers seraient reliés à une poursuite nocturne, à bord d'un véhicule automobile, d'un jeune orignal qui a été abattu dans un chemin forestier dans la Matapédia, comme le révèle une vidéo qui a été virale sur les médias sociaux et suscité l'ire du public.

Les agents ont aussi obtenu des signalements du public à SOS-Braconnage. «Beaucoup de gens ont été outrés», dit le commandant du Service de la protection de la faune, secteur est, un secteur compris entre Thetford Mines aux Îles-de-la-Madeleine, Sylvain Marois.

Le ministre responsable de la Faune, Bernard Drainville, s'est aussi dit dégoûté par cette vidéo. «L'abattage cruel d'un jeune orignal est répugnant et inacceptable. J'ai demandé à la Protection de la faune de mobiliser tous les moyens requis pour faire la lumière sur ces événements. Les actes de braconnage ne doivent pas rester impunis».

Et la lumière fut. Le 2 décembre, le commandant Marois confirmait qu'en plus des suspects, que des perquisitions avaient permis de saisir 90 kilos de venaison. «Des accusations ont été déposées pour analyse au bureau du *Directeur des poursuites criminelles et pénales* qui déposera des amendes», pré-



Le commandant du Service de la protection de la faune, secteur est, Sylvain Marois. Photo Ernie Wells

cise l'officier régional de la faune. L'affaire continue de faire jaser. Très heureux de ce dénouement, le public réclame plus d'enquêtes de ce genre et plus d'Agents de protection de la faune. C'est à la politique de faire ce qu'il faut.

Les bons coups des agents se suivent. Du 18 au 24 novembre, 30 agents de protection de la faune ont mené l'opération Vitalité, dans Chaudière-Appalaches, les zones de chasse 3, 4 et 7, réputées pour la forte densité de leurs populations de chevreuils.

«Cent quinze infractions constatées et 115 chefs d'accusation projetés, totalisant 200 000 \$ d'amendes. D'autres enquêtes sont en cours. Neuf cerfs ont été saisis, ainsi qu'une arme à feu sans restriction, une carabine prohibée et un appareil de vision de nuit. La venaison saisie sera remise à des banques alimentaires», précise le commandant Marois.

«Braconniers sadiques»

La sauvagerie québécoise est aussi le «terrain de jeu» de braconniers sadiques, comme les identifie le chroniqueur du Journal de Montréal, Patrick Campeau, qui dénonce des actes barbares, commis par des individus irrespectueux des lois et règlements entourant la protection de la faune, et le bien-être animal. «Des individus sans scrupules capturent tout ce qu'ils peuvent par des moyens condamnables», écrit le spécialiste dans un récent reportage.

Comme un chevreuil piégé en mangeant une pomme, dans laquelle est introduit un gros trépied de pêche. La pomme est reliée à un arbre par un fin câble d'acier. «Le cerf mord la pomme. En souffrance, il demeure immobile. Le malfaiteur n'a plus qu'à le cibler», raconte Patrick Campeau. Des braconniers utilisent aussi des collets à cou, qui se referment et se

resserrent à chaque mouvement de l'animal.

L'orignal est victime de pièges à pattes. Un couvercle d'un 45 gallons en acier est utilisé, au centre découpé et les rebords aiguisés pour que le sabot s'y introduise et reste emprisonné. Il y a aussi des cordages installés dans des arbres afin de coincer des orignaux qui s'y accrochent au passage avec leur panache. L'ours est aussi piégé.

«De la nourriture dans un baril muni de clous acérés à angle de 45 degrés, attire l'ursidé qui y pénètre aisément, mais ne pourra en ressortir sans s'infliger des blessures déchirantes. Il abandonnera jusqu'à l'arrivée d'un braconnier qui l'exécutera», poursuit Patrick Campeau.

« Cent quinze infractions constatées et 115 chefs d'accusation projetés, totalisant 200 000 \$ d'amendes. D'autres enquêtes sont en cours. »

Mais peu importe le geste du braconnier ou l'engin utilisé, si vous êtes témoin d'un acte de braconnage, si vous avez des informations sur qui-conque s'adonne à des pratiques à l'encontre de la faune, composez le 1 800 463-2191, 24/7. C'est anonyme. On peut aussi envoyer un courriel à centralesos@environnement.gouv.qc.ca.

Classique Sphinx

Le Mistral M13 est champion

Les équipes du Mistral de Mont-Joli M13 D1 relève et M15 D2 ont rapporté des bannières de champions et de finalistes lors de la 4e Classique Sphinx, un tournoi de hockey scolaire présenté à Rivière-du-Loup.

Olivier Therriault

Le M13 D1 a survolé la compétition en remportant cinq victoires consécutives, dont la finale par la marque de 10 à 2 contre la polyvalente La Samare de Plessisville. Au cours de ses rencontres, le Mistral a marqué 40 buts tout en n'en concédant que 12 à ses adversaires. Rémi Thibault (6-7-13), Louis-Charles Émond (8-3-11) et Caleb Brisson (8-3-11) ont notamment dominé la compétition parmi les meilleurs pointeurs.

En saison régulière, la formation dirigée par Vincent Chénard domine la section LHPS du Réseau du sport étudiant du Québec avec 10 victoires en 11 matchs en date du 2 décembre.

Remontée en troisième période

Pour sa part, le Mistral M15 D2 s'est incliné 3 à 2 en finale face à l'école secondaire Cardinal-Roy de Québec. Mont-Joli menait 2 à 0 en troisième



Le Mistral M13 D1 relève de Mont-Joli Photo courtoisie

période avant de voir son adversaire réussir la remontée, inscrivant le but gagnant en fin de rencontre. L'équipe de Vincent Thibault occupe également le premier rang de la section LHPS du Réseau du sport étudiant du Québec cette saison, avec une fiche

de 11-1-1 en date du 2 décembre.

Aussi présente à Rivière-du-Loup, le Mistral M15 D1 n'a pas franchi le tour préliminaire, terminant avec une fiche de 1-2.

L'APERR tient son assemblée

L'Association des pêcheurs d'éperlans de la rivière Rimouski (APERR), tiendra son assemblée générale annuelle, ce mercredi 10 décembre à 19 h, au local A-202 du Colisée Financière Sun Life.

Ernie Wells

« Cette rencontre constitue un moment clé pour faire le bilan de la dernière saison, discuter des projets et aborder des initiatives visant à protéger et à valoriser la pêche d'hiver de l'éperlan à l'embouchure de la rivière Rimouski », fait savoir dans un communiqué, le président de l'APERR, Etienne Gauthier-Dufour.

Une présentation de données statistiques du suivi de la pêche du secteur est aussi au programme de cette assemblée, où un poste sera à combler au sein du conseil d'administration.

« Que vous soyez un membre vétérane de l'APERR ou une personne nouvellement inscrite et débutante en pêche sur glace, tous sont les bienvenus et encouragés à participer à cette rencontre annuelle », ajoute Etienne Gauthier-Dufour.

L'an dernier, les pêcheurs avaient lancé leur saison 2025 à la fin de janvier, sur la banquise, à l'embouchure de la rivière Rimouski.

D'autres qualifiés pour les Jeux

La délégation de l'Est-du-Québec poursuit l'annonce de ses athlètes qualifiés pour la 60e Finale des Jeux du Québec d'hiver, prévue du 27 février au 7 mars 2026, à Blainville.

Annie Levasseur

Florence Banville, Édouard Bélanger, Sandrine Bujold, Yasmine Cyr, Louis Durocher, Jayden Fournier, Henry Gagnon, Naomi-Jade Guillemette, Thalia Martin, Avanna Pinard-Jenniss, Laurent Thériault et Jacob Therrien du Club Rikigym seront les représentants en gymnastique. Léa-Rose Albert, Béatrice Bibeau, Mia Caron et Jade Rioux, toutes de Rimouski, porteront les couleurs de la région en trampoline.

Pour ce qui est du taekwondo, Félix Audet (Bonaventure), Antoine Bujold (Caplan) et Léo Romagné (New Richmond) ont obtenu leur laissez-passer. Les patineurs de vitesse Pier-Alexis Carvalho et Éliot Lebel (Rimouski), Anne Robichaud et Stella-Rose Cyr (Amqui), Delphine Bélanger et Dylan Boucher (Rivière-du-Loup), Océane Beaulieu (Matane) ainsi que Lohan Paquet (Val-Brillant) sont également sélectionnés.

D'autres événements régionaux sont à venir dans les prochaines semaines pour la sélection des athlètes.



Jayden Fournier Photo courtoisie



Des pêcheurs d'éperlans à l'embouchure de la rivière Rimouski Photo Ernie Wells

Il obtient sa place sur l'équipe canadienne B

Jean-Thomas Côté est deuxième au pays

L'athlète de Boxe Rimouski, Jean-Thomas Côté, a remporté une médaille d'argent aux Championnats nationaux élite 2025, présentés du 25 au 28 novembre, à Winnipeg. Il fait ainsi sa place sur l'équipe canadienne B.

Annie Levasseur

«Je suis vraiment content de mon expérience et de ma performance. Je voulais battre le champion en titre, mais ça a été un beau combat et beaucoup d'apprentissages en sont ressortis», exprime le boxeur de 22 ans, qui en était à sa première expérience à cette compétition nationale.

Après une victoire par décision unanime contre Leon Retkov de l'Alberta en demi-finale, Côté (90 kg) s'est incliné en finale face à Bryan Conwell de la Colombie-Britannique. Ce dernier a obtenu le titre de champion canadien pour une septième année. «Je gagnais le premier round de façon unanime et je menais le deuxième, mais je me suis précipité à un certain moment et ça a changé l'avis des juges. Mon objectif va être d'apprendre à gérer ça et de ne pas trop en faire», explique Jean-Thomas Côté.



L'équipe de Boxe Rimouski à Winnipeg en compagnie de Jean-Thomas Côté, au centre. Photo courtoisie

Équipe nationale B

Jean-Thomas Côté devient le premier membre de Boxe Rimouski à atteindre l'équipe nationale B. «Nous sommes bien placés parce que, sur l'équipe B, ils n'imposent pas de tournois internationaux, comme c'est le cas sur l'équipe A. Il n'y a pas d'obligation non plus à aller s'entraîner à Montréal. Par contre,

il sera invité au camp d'entraînement de l'équipe canadienne», mentionne l'entraîneuse et responsable du volet compétitif à Boxe Rimouski, Sabrina Charest.

L'objectif ultime du boxeur est de devenir champion canadien dans les prochaines années et de combattre à l'international. «Je pense que je

n'étais pas nécessairement prêt pour des combats internationaux, mais je sais qu'il ne m'en manque pas beaucoup. Ça va me permettre d'encore mieux me préparer. Dans ma catégorie, ça frappe vraiment fort et ça ne pardonne pas. Je dois y aller progressivement.»

Le vainqueur des Gants dorés a l'intention de prendre un peu de repos avant de voir ses options avec l'équipe canadienne pour les prochains mois.

Belle expérience pour Lanctot

Un autre membre de Boxe Rimouski, Tymothé Lanctot (80 kg), était également de la compétition. Il a remporté par décision partagée son combat en huitième de finale contre Sage Johnson de la Colombie-Britannique. Il s'est ensuite incliné par décision unanime le lendemain contre Youness Chetouani du Québec. «D'avoir deux personnes aux nationaux en senior, c'est une première dans l'Est-du-Québec. Juste ça, c'est un exploit. D'avoir deux victoires en plus, c'est exceptionnel et ça démontre la profondeur du club. Nous affrontons les meilleurs au pays. Tymothé et Jean-Thomas ont offert des performances exceptionnelles», affirme Sabrina Charest.

Ligue Puribec : les sept équipes confirmées en 2026

Les sept formations de la Ligue de baseball senior Puribec du Bas-Saint-Laurent ont confirmé leur retour pour la 48e saison, en 2026.

Olivier Therriault

Les dirigeants du Shaker de Rimouski, des Allées du Boulevard de Matane, du Bérubé GM de Trois-Pistoles, du CIEL-FM de Rivière-du-Loup, des Braves Batitech du Témiscouata, des Industries Desjardins du Kamouraska et du Frontière FM d'Edmundston ont officialisé leur intention, le 29 novembre dernier, lors de leur assemblée générale annuelle.

Parmi les dossiers discutés, les équipes

pourront de nouveau intégrer deux joueurs importés à leur alignement. Cette mesure vise notamment à combler le manque de lanceurs. Pour l'instant, le Frontière FM d'Edmundston conserve la possibilité d'en ajouter un troisième, mais cette décision sera réévaluée dans les prochains mois.

Par ailleurs, la Ligue Puribec maintiendra l'usage des bâtons de bois pour l'ensemble de ses matchs, alors que d'autres circuits majeurs au Québec autoriseront les bâtons d'aluminium, l'été prochain.

Trois trophées pour Takikawa

Le lanceur des Allées du boulevard,

Keisuke Takikawa, a décroché trois trophées soulignant sa saison exceptionnelle au sein de la Ligue Puribec.

Le Japonais a ainsi mis la main sur le trophée du joueur le plus utile à son équipe, du meilleur lanceur et du joueur de l'année 2025, rien de moins. Ses performances ont propulsé Matane vers de nouveaux sommets. Sa fiche de huit victoires, deux défaites et une partie sauvegardée témoigne de son impact dans la ligue, mais surtout au sein de son équipe. Il a conservé une moyenne de points mérités de 1,53 en 11 présences au monticule.

Son entraîneur, Frédéric Dumas,

a toujours vanté les qualités sportives de son lanceur, notamment la force de son tir et sa constance. «Il ne faut pas oublier son esprit sportif et son attitude positive qui a su rallier ses coéquipiers autour de lui.»

En séries éliminatoires, Matane a livré une chaude lutte aux Braves Batitech du Témiscouata, forçant la tenue d'un septième et ultime match. Pendant cette série, le lanceur japonais a donné deux victoires à son équipe.

Avec l'aide de Dominique Fortier

Pelletier et Guillemart s'illustrent au Bahreïn

Membres du Club d'escrime Les Pirates de l'Est de Rimouski, Lise Pelletier et Céline Guillemart ont démontré leur savoir-faire lors des Championnats du monde des vétérans, qui se tenaient à Manama, au Bahreïn, du 10 au 20 novembre.

Annie Levasseur

«C'est un voyage que nous attendions et qui nous apportait de l'excitation, mais également de l'inquiétude parce que nous allions dans un pays du Moyen-Orient. Nous ne savions à quoi nous attendre. Finalement, ça a été merveilleux et les gens étaient très ouverts», affirme Lise Pelletier.

Chez les 40-49 ans, Céline Guillemart a remporté ses trois matchs de qualification et deux autres en éliminatoires avant de s'incliner en huitième de finale, ce qui lui a permis de terminer au 14^e rang sur 52 participantes. «Les filles étaient très combatives. Il y avait un petit plus par rapport avec ce que nous faisons habituellement comme

compétition. Il y a eu énormément d'apprentissages. Nous avons eu la chance de nous entraîner avec les meilleures au monde quelques jours avant la compétition. La prochaine fois, je vais viser le top huit», exprime-t-elle.

L'athlète des Pirates représentait également le Canada lors de la compétition par équipes. Avec ses coéquipières, elle a perdu contre l'Angleterre, gagné contre le Japon et s'est hissée au 10^e rang sur 15 équipes. «J'ai trouvé que j'étais beaucoup plus relaxe en équipe et il y avait moins de pression. Nous avons eu beaucoup de plaisir toutes ensemble. Je veux essayer de reproduire les aspects de mon jeu en équipe dans mon jeu individuel.»

17^e position pour Pelletier

Pour sa part, Lise Pelletier, dans la catégorie 60 ans et plus, a pris part à trois compétitions. Au sabre, elle a gagné ses deux matchs de quali-



Lise Pelletier et Céline Guillemart ont connu une expérience extraordinaire à Manama, au Bahreïn. Photo courtoisie

fication avant de s'incliner dans le tableau des 16 pour terminer en 17^e position. La Rimouskoise de 64 ans a ensuite conclu l'épreuve à l'épée avec une victoire en préliminaire, puis une défaite de 10 à 8 en ronde éliminatoire, ce qui l'a placée en 35^e position.

Avec l'équipe canadienne, elle a atteint le tableau des 16.

«Le calibre était relevé. Les dames sont en forme et précises. Il faut travailler fort», indique Pelletier.

Stade Éric-Avon : sa famille refuse le projet

Alors que l'idée de renommer le stade de football du Complexe sportif Guillaume-Leblanc de Rimouski en hommage à Éric Avon a été évoquée depuis le décès de l'ex-entraîneur des Pionniers, sa famille tire un trait sur le projet, invoquant le respect de sa discrétion et de ses valeurs.

Olivier Therriault

Deux figures marquantes de l'histoire de l'équipe, Louis Khalil et Éric Boucher, ont témoigné en faveur de cette initiative pour rappeler l'influence déterminante de l'enseignant du Cégep de Rimouski sur des générations d'athlètes.

Or, la famille précise qu'elle ne souhaite pas voir une telle démarche être menée. «Elle remercie sincèrement chacun d'entre vous pour l'affection, l'admiration et le respect que vous continuez de lui témoigner. Bien que



Éric Avon Photo courtoisie

cette proposition découle d'intentions nobles, elle demande que ce projet ne soit pas poursuivi en son nom», écrit dans un communiqué Jocelyn Pelletier, ami de la famille et membre du conseil d'administration des Pionniers football.

Marques de soutien

La famille remercie la population de toutes les marques de soutien reçues depuis le décès d'Éric Avon. Elle souhaite préserver sa mémoire dans la simplicité, la discrétion et le respect de ce qu'il était», poursuit monsieur Pelletier, aussi conseiller municipal du

district St-Robert.

Porté disparu le 24 novembre, Éric Avon a été retrouvé sans vie deux jours plus tard, dans un secteur boisé du parc Beauséjour, près de la rivière Rimouski. Selon les premières constatations, aucune intervention d'une tierce personne ne serait en cause. À la suite des événements, les autorités réitèrent l'importance de demander de l'aide en cas de détresse psychologique. Des ressources sont accessibles en tout temps, notamment la ligne 1 866 APPELLE (277-3553) ainsi que le 8-1-1, option 2.

En plus d'avoir occupé les fonctions d'entraîneur à l'école Paul-Hubert de Rimouski et au Mistral de Mont-Joli, il a été associé aux Pionniers de 2002 à 2004, de 2006 à 2009, de 2015 à 2021 et de 2024 à 2025, en plus d'avoir agi comme directeur général adjoint des Jeux du Québec à Rimouski en 2023.

Première Coupe Québec de la saison

Doublé de bronze pour Ducharme



Les nageurs des Dauphins à la Coupe Québec. Photo courtoisie

La nageuse des Dauphins de Rimouski, Emma Ducharme, a remporté deux médailles de bronze à la première Coupe Québec en petit bassin de la saison, qui se tenait les 29 et 30 novembre à l'Université Laval de Québec.

Annie Levasseur

Ducharme a pris part à trois finales. Elle a terminé sur la troisième marche du podium au 50 et au 100 mètres dos ainsi qu'en 19e position au 200 mètres quatre nages individuel. Sept autres nageurs des Dauphins ont participé à cette compétition.

Maxim Bélanger s'est classée 8e au 50 mètres brasse, 12e au 100 mètres brasse et 17e au 200 mètres brasse. Méliane Leclerc a obtenu le 39e rang au 50 mètres brasse et Hailly Richard le 40e au 50 mètres papillon.

Du côté masculin, Hugo Brouillet a participé à deux finales. Il a été le 4e junior au 100 mètres brasse (12e au total) et le 3e junior au 50 mètres brasse (24e au total). Anthony Pelletier a obtenu une 38e position au 50 mètres brasse, Maxime Deslauriers

une 41e au 50 mètres libre et François Bolduc une 47e au 800 mètres libre.

Nouveaux records et standards

Emma Ducharme a réussi à améliorer trois de ces temps pendant la compétition. Elle a abaissé ses records de club et de l'Est-du-Québec tout âge au 50 mètres dos (28,19) et au 100 mètres dos (1:01.30). La Rimouskoise a également battu son record de club tout âge au 50 mètres libre (27,13).

Hugo Brouillet, quant à lui, a obtenu les records de l'Est-du-Québec et du club tout âge avec un temps de 1:03.91 au 100 mètres brasse. Au 50 mètres brasse (29,71), il a fracassé ses records de l'Est et de club chez le 15-17 ans.

La première Coupe Québec regroupait 560 nageurs provenant de 54 clubs du Québec et de l'Ontario. Le prochain rendez-vous des Dauphins sera encore à Québec pour le Défi Nez-Rouge, du 12-14 décembre. L'Ontario Junior International se tiendra au même moment.

COURS DE BOXE POUR FEMMES

Exclusivement pour les femmes
8 personnes par cours

**TECHNIQUE DE BASE
CARDIO INTENSE
DÉFENSIVE**

Deux soirs par semaine

LUNDI & MERCREDI

19:00 @ 20:00

SANS CONTACT

@ partir de
\$69.99
PAR MOIS

204 AVENUE DE LA
CATHEDRALE, RIMOUSKI
INFORMATIONS

418-730-6914

www.academiedeboxebsl.com





L'OCÉANIC DE RIMOUSKI

Le directeur-gérant est associé à l'équipe jusqu'en 2029

« L'Océanic, c'est ma vie » – Danny Dupont

Danny Dupont a obtenu un vote de confiance de la part de la haute direction de l'Océanic. Son contrat a été prolongé pour les trois prochaines saisons, ce qui le lie à l'équipe de toute une région jusqu'en 2029.



René Alary
ralary@lesoir.ca

Il avait succédé à Serge Beausoleil, au terme de la saison 2022-2023, lorsque ce dernier avait été limogé. Il a d'abord occupé le poste par intérim pendant quelques semaines, tout en poursuivant son travail de recruteur en chef. « L'Océanic, c'est ma vie. Je voulais continuer ce qu'on a commencé et continuer à développer l'organisation dans la bonne direction. Ça n'a pas été très long à régler. Ça s'est fait en 15-20 minutes », a-t-il expliqué.

« C'est un vote de confiance, puis je l'apprécie. Le groupe de propriétaires et Alexandre (Tanguay) me font confiance à poursuivre. C'est un travail d'équipe. C'est moi qui réponds aux questions aujourd'hui, mais on travaille tous ensemble pour progresser. »

Depuis son arrivée, l'Océanic a maintenu un très bon bilan de 0,643. En 2024-2025, il a bâti une formation aspirant aux grands honneurs, sans atteindre le sommet cependant, l'Océanic s'inclinant en finale de la LHJMQ et perdant ses trois parties lors du tournoi de la Coupe Memorial.

Interrogé sur ses meilleurs coups, il a nommé la sélection de William Lacelle, au premier tour du repêchage de 2023, en tête de liste. À la suite de diverses transactions, les partisans peuvent aussi que, malgré les coûts liés aux transactions menant à la Coupe Memorial, Dupont a pu rapidement amorcer sa reconstruction en sélectionnant trois joueurs dans les deux premières rondes du dernier repêchage. On parle de Zack Arsenault, Maxwell Branton et Justin Beaulieu, qui seront les piliers du prochain cycle de performance.

La reconstruction

Dupont se prépare à une très importante période de transaction. Bien que son équipe se maintient, à la surprise générale, dans le milieu du classement de la LHJMQ, il va se ranger dans le camp des vendeurs à partir du 19 décembre. Il doit renflouer sa banque de choix de repêchage tout en rentrant des jeunes dans son alignement.

« Je ne pense pas vendre tout le monde à Noël, ce n'est pas une vente de feu. Est-ce que, malheureusement, certains devront partir ? Il n'y a pas de cachettes, on va se départir de certains gars. De l'autre côté, notre objectif est de rentrer des joueurs qui vont pouvoir remplacer ces joueurs-là à court terme tout en essayant de continuer à bâtir à long terme pour remettre l'Océanic dans le premier tiers du classement », explique-t-il.

Joël Perrault, qui a été le choix de Dupont pour diriger l'équipe, estime



Le directeur-gérant de l'Océanic, Danny Dupont Photo archives Olivier Therriault

que ce vote de confiance est pleinement mérité. « Je suis très content pour Danny. Il a fait tout un travail depuis qu'il est arrivé en poste. On a vu l'équipe qu'il m'a permis de diriger l'an dernier, avec les attentes avec la Coupe Memorial. C'est amplement mérité que cette prolongation de contrat là. C'est Danny qui m'a donné ma première opportunité dans la ligue et j'en suis très reconnaissant »,

Deux parties à domicile.

L'Océanic disputera ses deux dernières parties à domicile avant le congé de Noël, vendredi et samedi, alors que les Voltigeurs de Drummondville et les Olympiques de Gatineau s'amèneront au Colisée Financière Sun Life. Rimouski, qui doit composer avec quelques joueurs blessés, est aussi privé des services de l'attaquant de

18 ans, Dovydas Jukna, qui participe cette semaine au Championnat mondial junior de division 1, où il s'aligne avec la Lituanie, son pays d'origine. Débuté lundi, ce championnat se poursuit jusqu'à dimanche à Milan, en Italie.

Pour les moins de 20 ans, cet événement est celui qui est juste en bas du populaire et toujours attendu du mondial junior « élite » du temps des fêtes. Le pays champion du tournoi de division 1 accédera au championnat de 2027 avec les plus gros pays à la place de la pire équipe du championnat 2026, qui débute le 26 décembre prochain.



**SUIVEZ NOTRE
COUVERTURE
QUOTIDIENNE**



Éditrice :
Louise Ringuet

Directeur régional de l'information :
Olivier Therriault

Le SOIR
Rimouski-Neigette • La Mitis • La Matapédia

Adjointe à l'éditrice et directrice du développement des affaires : Nadine Perron
Directrice adjointe régionale de l'information : Johanne Fournier

Journalistes :
René Alary
Alexandre D'Astous
Véronique Bossé
Dominique Fortier

Annie Levasseur
Bruno St-Pierre
Jean-Philippe Thibault

Conseiller-ère en solutions médias : Alexandre Béland Lamer,
Rémi Côté et Hélène Houde

Coordonnatrice à la maquette et web : Mélanie Daraiche
Coordonnateur expérience client et projets spéciaux :

Francis Mimeault

Graphistes : Aude Robert-Gingras, Benoit Guérette

Développement web : Martin Ayotte Cummings

Publié par : Publications Le Soir Inc
Impression : Québec Média
Distribution : Messageries Dynamiques

29 210 total | 16 815 en point de dépôt

ISSN : 2562-0118 (imprimé)
ISSN : 2562-0126 (en ligne)

Nous reconnaissons
l'appui financier du
gouvernement du Canada

Canada

Québec

LE TEMPS DES VŒUX, C'EST AUSSI LE TEMPS DE DIRE *merci.*

RESTEZ À L'AFFÛT
DE NOTRE ÉDITION
DE NOËL,
**LE 17 DÉCEMBRE
2025 !**

Si vous n'avez toujours pas réservé votre espace,
contactez votre conseiller dès aujourd'hui.

581 805-9980 p.3170



Nous vous souhaitons
de tout cœur
un Noël enchanteur



Le SOIR



Offrez-vous la magie des Fêtes dans un chalet chaleureux avec vue sur la mer

Détente, confort et paysages hivernaux vous attendent
aux Chalets Nautika Gaspésie.

À PARTIR DE
185\$
CAD/Nuit

1961, boul. de Douglas, Gaspé | 1 866-467-0801
www.chaletsnautikagaspesie.ca

